

PROJET DE TERRITOIRE Maillages

Maillages



Hesbaye
~ Meuse ~
Condroz



Sommaire

Introduction	3
Portrait du territoire	7
Construire collectivement les enjeux du territoire	21
Se doter d'une gouvernance pour agir	24
Vision territoriale 2040	28
Image 1 : un territoire résilient et proactif	30
Image 2 : un territoire solidaire et inclusif	32
Image 3 : un territoire nourricier et durable	34
Image 4 : un territoire de la santé et de l'habitat	36
Image 5 : un territoire coopératif et innovant	38
Stratégie et plan d'actions	42
Axe 1 : anticiper les risques et renforcer la capacité collective d'adaptation et d'action	44
Action 1 : mutualiser les moyens de planification d'urgence à l'échelle supracommunale	49
Action 2 : déployer une plateforme supracommunale de gestion des incidents et des crises	51
Action 3 : soutenir la création d'un centre supracommunale de formation à la maîtrise de la violence	53
Action 4 : structurer un réseau territorial de résilience locale et de relais citoyens	55
Action 5 : structurer une approche supracommunale d'adaptation aux risques climatiques	57
Axe 2 : renforcer les solidarités et l'accès équitable aux services essentiels	45
Action 1 : créer un Relais Social Intercommunal	59
Action 2 : pérenniser le Solimob, la cellule mobile d'accompagnement des publics précarisés	61
Action 3 : développer des solutions supracommunales d'hébergement d'urgence	63
Action 4 : accompagner les communes dans leur transition numérique inclusive et responsable	65
Action 5 : fédérer les opérateurs culturels autour de la dynamique territoriale	67
Axe 3 : développer les ressources locales et accélérer les transitions écologiques, alimentaires et énergétiques	46
Action 1 : structurer une gouvernance et une stratégie territoriale de l'alimentation durable, saine et solidaire	70
Action 2 : pérenniser et étendre RenovEnergie, la plateforme territoriale de rénovation énergétique	73
Action 3 : développer une offre supracommunale de services « énergie-climat »	75
Action 4 : structurer une approche collective de la transition énergétique	77
Axe 4 : améliorer durablement la qualité de vie en agissant sur la santé, l'habitat et le cadre de vie	47
Action 1 : développer des réponses pour renforcer l'accès aux soins dans les zones déficitaires	79
Action 2 : développer une dynamique territoriale de prévention et de promotion de la santé	81
Action 3 : renforcer la gestion coordonnée des situations complexes liées à la santé mentale et aux assuétudes	83
Action 4 : renforcer la lisibilité et la visibilité de l'offre de soins médicaux à domicile	85
Action 5 : développer une approche territoriale du bien vieillir	87
Action 6 : structurer une approche territoriale de l'habitat adaptée aux besoins des habitants	89
Action 7 : mieux connaître et accompagner la mobilisation des logements inoccupés	91
Action 8 : renforcer la coordination territoriale des politiques de logement et d'aménagement	93
Axe 5 : renforcer la coopération, l'innovation et le développement économique territorial	48
Action 1 : structurer et animer la coopération économique territoriale	95
Action 2 : renforcer les liens entre économie, emploi et formation à l'échelle territoriale	97
Action 3 : intégrer les enjeux économiques dans l'aménagement et l'attractivité du territoire	99
Action 4 : développer une dynamique territoriale d'innovation et d'économie locale durable	101
Action 5 : structurer une approche territoriale coordonnée de la mobilité	103
Action 6 : accompagner les communes dans le développement de l'open data et de l'usage des données territoriales ...	105
Action 7 : structurer une approche territoriale de la transformation numérique des communes	107
Piloter et conduire dans le temps	109
Conclusion	114
Pour en savoir plus	116

Introduction

31
communes

Des pôles urbains
dynamiques & des
villages ruraux

200 000+
habitants

Un territoire en mouvement, face à des choix déterminants

Situé au cœur de la Wallonie, le territoire Hesbaye-Meuse-Condroz rassemble 31 communes, plus de 200 000 habitants, des villes dynamiques, des villages ruraux, des paysages agricoles et naturels de grande qualité, ainsi qu'un tissu économique, associatif et institutionnel riche et diversifié.

Ce territoire, fier de ses racines et de ses complémentarités, est aujourd'hui confronté à des transformations profondes qui dépassent largement les frontières communales : changement climatique, transition énergétique, évolution des modes de déplacement, vieillissement de la population, accès au logement, mutations économiques, nouvelles attentes en matière de qualité de vie, de participation et de solidarité.

Face à ces défis, une conviction s'impose : **les réponses les plus pertinentes ne peuvent être uniquement locales. Elles nécessitent une vision partagée, une coopération renforcée et une capacité à agir ensemble à l'échelle supracommunale.**



8 Maillages : une démarche volontaire et collective

Dès 2022, la Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz a engagé une démarche volontaire et ambitieuse de développement territorial baptisée «Maillages».

À l'instar d'autres territoires wallons qui ont fait le choix d'une vision supracommunale forte, la dynamique Maillages vise à :

- renforcer la cohérence des actions publiques ;
- identifier les projets qui prennent tout leur sens lorsqu'ils sont portés collectivement ;
- valoriser les forces et les singularités du territoire ;
- améliorer durablement la qualité de vie de l'ensemble des habitants.

8 Un cadre commun pour favoriser l'action collective

Le présent Projet de territoire Maillages est pensé comme un guide stratégique, un outil de dialogue et un cadre de référence commun, destiné à orienter les politiques publiques et les projets structurants à l'horizon 2040.

Un Projet de territoire n'est ni un document réglementaire, ni un plan figé. Il s'adaptera progressivement aux évolutions du contexte et à la participation grandissante des acteurs du territoire au pilotage stratégique.

Le Projet de territoire Maillages est donc à la fois :

- un document de référence pour les décideurs locaux ;
- un outil de cohérence entre politiques sectorielles ;
- un levier de dialogue avec la Région, l'État fédéral et l'Europe ;
- un support de mobilisation pour les acteurs du territoire.

Il marque le passage d'une juxtaposition d'initiatives à une dynamique collective assumée, orientée vers un développement territorial résilient, solidaire et durable.





8 Incrire le territoire au cœur des grandes transitions

Le Projet de territoire Maillages s'inscrit résolument dans les grandes transitions qui marquent déjà notre quotidien et façonneront les prochaines décennies :

- la transition climatique et environnementale, face à l'urgence de réduire les impacts, de préserver les ressources et de renforcer la résilience du territoire ;
- la transition énergétique, dans un contexte d'instabilité des prix et de nécessaire autonomisation locale ;
- la transition mobilitaire, afin de garantir l'accessibilité des services et des pôles d'emploi tout en réduisant les émissions et les dépendances ;
- la transition démographique et sociale, marquée par le vieillissement de la population, l'évolution des ménages et la lutte contre les inégalités ;
- la transition économique, vers des activités de création d'emplois et de valeur économique, écologique et sociale pour notre territoire ;
- la transition numérique, au service de l'information, de la participation et de la coopération.
- la transition démocratique, pour plus de participation et de coopération ;

Ces transitions constituent de véritables opportunités de transformation positive, dès lors qu'elles sont anticipées, coordonnées et portées collectivement.



8 Une vision partagée à l'horizon 2040

Le Projet de territoire Maillages se base sur une vision collective du futur souhaité pour le territoire Hesbaye-Meuse-Condroz.

Cette vision, portée par une volonté commune d'agir à l'échelle supracommunale, est issue d'un processus de coconstruction fondé sur un diagnostic territorial partagé et une identification collective des enjeux.

À l'horizon 2040, le territoire se projette comme :

- résilient, capable de faire face aux crises et d'en faire émerger des leviers de transformation ;
- solidaire et inclusif, garantissant l'accès aux services essentiels pour toutes et tous ;
- nourricier et durable, valorisant son identité agricole et ses ressources naturelles ;
- attentif au bien-vivre et à la santé, à tous les âges de la vie ;
- coopératif et connecté, fondé sur la complémentarité des communes et des acteurs.

Cette vision constitue le socle commun sur lequel s'appuient les axes stratégiques, les projets structurants et les actions développés dans les chapitres suivants.

8 Un territoire déjà en mouvement

Les acteurs du territoire Hesbaye-Meuse-Condroz n'ont évidemment pas attendu la finalisation du Projet de territoire Maillages pour agir.

Depuis de nombreuses années, les communes, les associations, les entreprises, les institutions et les citoyens portent des projets de qualité qui contribuent déjà au dynamisme, à l'attractivité et à la qualité de vie du territoire.

Le Projet de territoire Maillages vise à valoriser ces initiatives, à les articuler et à les renforcer en offrant un cadre commun de lecture et d'orientation à l'échelle supracommunale. Il permet également d'impulser de nouveaux projets structurants, cohérents avec les orientations partagées et capables de répondre aux défis des prochaines décennies.

Au nom de la Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz et des instances de gouvernance territoriale, nous nous réjouissons du travail accompli et de l'engagement de l'ensemble des acteurs du territoire. Les actions et réalisations qui s'inscriront dans la lignée de ce Projet de territoire contribueront au développement harmonieux, résilient et solidaire du territoire, ainsi qu'à son rayonnement à l'échelle régionale.



Portrait du territoire

DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Ce chapitre dresse un portrait synthétique et partagé du territoire Hesbaye-Meuse-Condroz.

Il s'appuie sur deux documents de référence :

- [l'Analyse contextuelle](#) relative à l'aménagement du territoire, réalisée par le Bureau Pluris ;
- [le Diagnostic de résilience territoriale](#), réalisé par le consortium Homéos.

Nous en retiendrons dans ce chapitre les éléments les plus structurants afin de poser un constat clair, lisible et directement mobilisable.

Ce diagnostic constitue ainsi un cadre de référence commun, destiné à nourrir la construction de la Vision territoriale 2040, à orienter les axes stratégiques du Projet de territoire Maillages et à servir de base de travail pour les stratégies locales et sectorielles qui s'y inscriront.

Le territoire en chiffres et en cartes

Le territoire Hesbaye-Meuse-Condroz constitue un espace de vie, marqué par une grande diversité de situations locales et par de fortes interdépendances entre ses communes.

Ce premier regard, à travers quelques chiffres clés et des lectures cartographiques, permet de situer l'échelle du territoire et de comprendre pourquoi une approche supracommunale s'impose.

Un territoire de complémentarités

S'étendant sur une superficie d'environ 1 050 km², le territoire Hesbaye-Meuse-Condroz regroupe 31 communes aux profils contrastés mais complémentaires.

Il associe des pôles urbains et de services, des bourgs et petites villes, ainsi que de vastes espaces ruraux, agricoles et naturels.

Le territoire se structure autour de grandes entités paysagères – la vallée mosane, la Hesbaye agricole et le Condroz vallonné – qui façonnent les modes d'habiter, les activités économiques, les déplacements quotidiens et les usages du sol. Cette diversité constitue l'une des principales richesses du territoire, tout en générant des enjeux complexes en matière de mobilité, de logement, d'accès aux services et de préservation de l'environnement.



Situation du territoire en Wallonie et délimitation des 31 communes



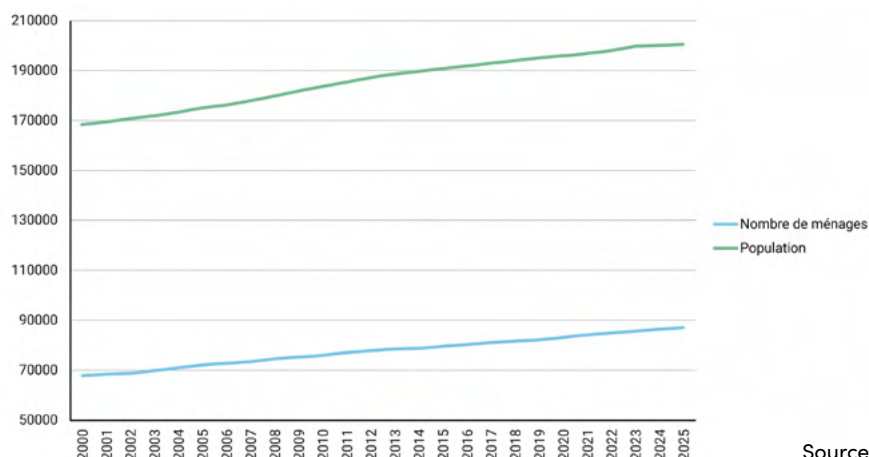
Quelques chiffres pour situer l'échelle

Le territoire Hesbaye-Meuse-Condruz regroupe une population de plus de 200.000 habitants en croissance continue depuis plusieurs années.

Cette dynamique démographique s'accompagne d'une augmentation du nombre de ménages et d'une pression accrue sur le logement, les infrastructures et les services.

Par sa position géographique, le territoire s'inscrit dans les aires d'influence de Liège, Namur et Bruxelles. Cette situation renforce son attractivité résidentielle, mais génère également une forte dépendance aux déplacements domicile-travail.

Évolution de la population et du nombre de ménages



Source : Walstat - IWEPS



Une organisation spatiale structurante

L'organisation spatiale du territoire repose sur plusieurs logiques structurantes.

Des pôles urbains et de services concentrent l'emploi, les équipements et les fonctions administratives. Ils sont reliés entre eux par des axes de mobilité majeurs, principalement orientés est-ouest, qui supportent l'essentiel des déplacements quotidiens.

Les vallées jouent un rôle central dans l'urbanisation et l'accessibilité, mais concentrent également des vulnérabilités environnementales, notamment en matière de risques d'inondation.

À l'inverse, les plateaux et espaces ruraux accueillent une agriculture productive et structurante, ainsi que des paysages de grande qualité, supports de l'identité territoriale.

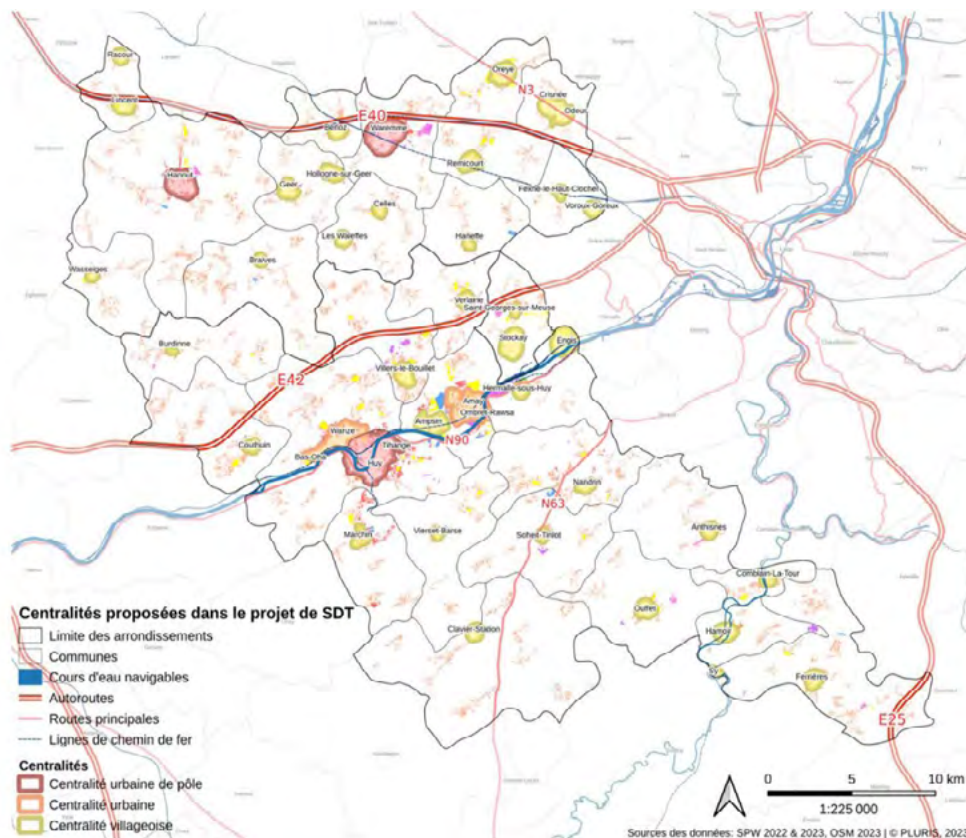
Ce que disent les chiffres et les cartes :

Le territoire Hesbaye-Meuse-Condroz apparaît comme :

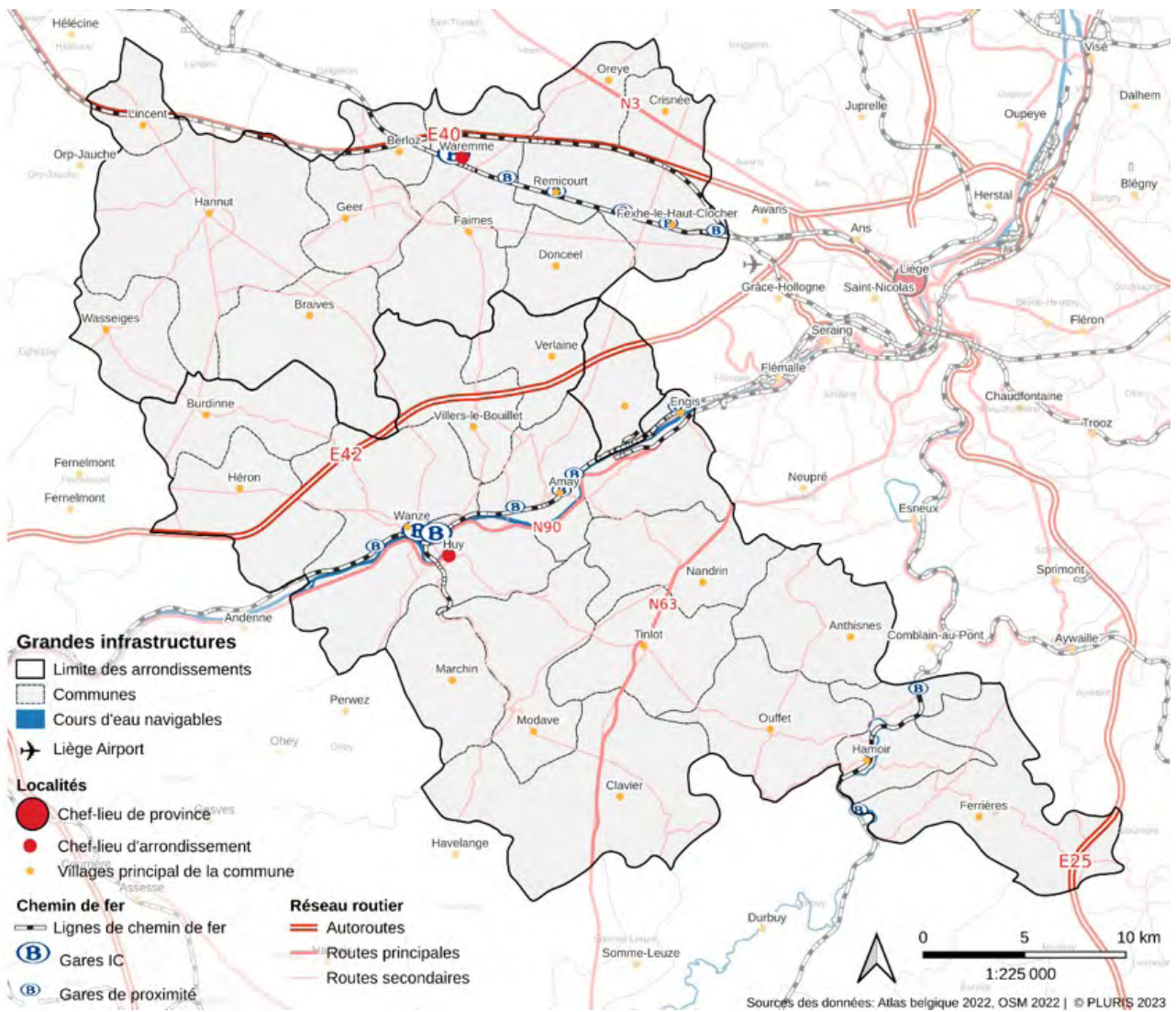
- diversifié, mais fortement interconnecté ;
- attractif, soumis à des pressions croissantes ;
- structuré par l'espace, où les choix d'aménagement et de mobilité dépassent largement les frontières communales.

Ces premiers constats soulignent la nécessité d'un Projet de territoire partagé, capable de donner de la cohérence à cette diversité et d'anticiper les évolutions à venir.

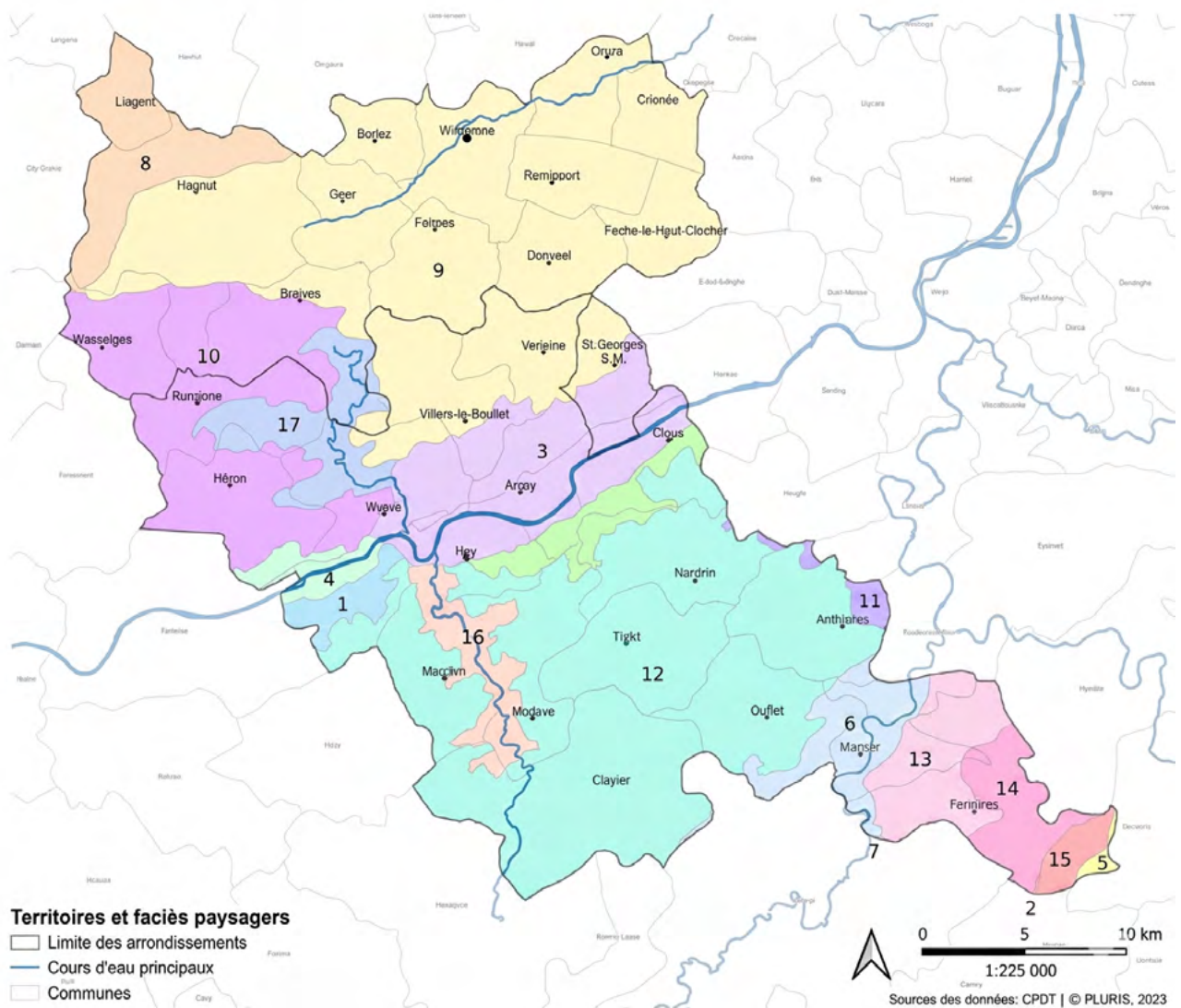
Polarités et centralités territoriales



Axes de mobilité et infrastructures principales



Grandes unités paysagères



Une grande variété de paysages

Faciès paysagers

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 1 Collines de la bordure nord du vrai Condroz 2 Couronne forestière du haut plateau des Tailles 3 Vallée de la Moyenne Meuse - Faciès de Huy à Liège 4 Vallée de la Moyenne Meuse - Faciès de Namur à Huy 5 Haut plateau déprimé de l'Ambève et de ses affluents - Faciès de la Moyenne Ambève et de la Lienne 6 Bordure condruzienne méridionale - Faciès de la bordure famenno conrusionne 7 Depression Fagne-Famenne - Faciès de la dépression famennienne 8 Bas-plateaus limoneux brabançon et hesbignon - Faciès hesbignon brabançon 9 Bas-plateau limoneux brabançon et hesignon - Faciès hesbignon liégeois 10 Bas-plateau limoneux brabançon et hesbignon - Faciès hesbignon namorais | <ul style="list-style-type: none"> 11 Forêts de plateau et de versants sud-liégeois 12 Moyen plateau du vrai Condroz 13 Replats est-lamenniers 14 Replats et collines boisées d'Ourthe et Alsne 16 Vallée du Hoyoux 17 Vallées de la Meuse et de la Burdinale 18 Versants forestiers de la bordure nord du vrai Condroz |
|--|---|



Dynamiques démographiques, économiques & sociales

Les dynamiques démographiques, économiques et sociales façonnent en profondeur le territoire Hesbaye-Meuse-Condroz.

Elles expliquent à la fois son attractivité croissante et les tensions qui pèsent sur le logement, la mobilité, les services et la cohésion sociale.

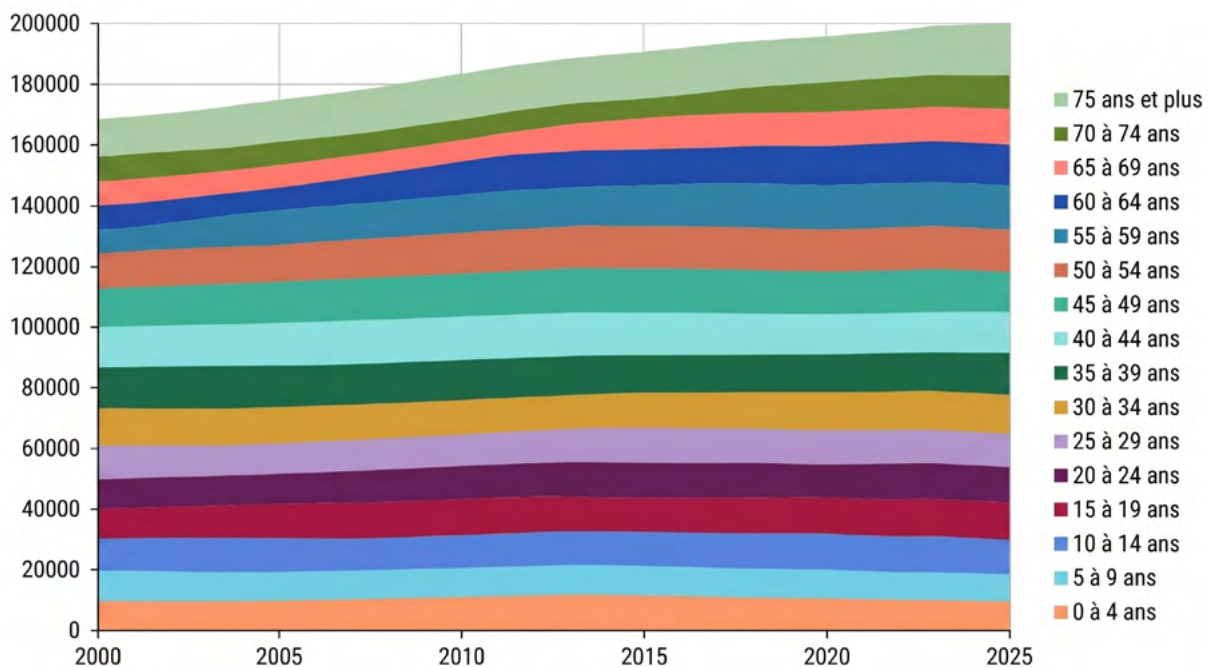
Un territoire attractif, en croissance continue

Depuis plusieurs décennies, le territoire connaît une croissance démographique soutenue, plus marquée que la moyenne wallonne.

Cette évolution est principalement portée par l'attractivité résidentielle du territoire, liée à la qualité du cadre de vie, aux paysages et à la proximité des grands pôles urbains.

Cette dynamique constitue un atout pour la vitalité du territoire, mais elle génère également des besoins accrus en logements, en équipements et en services.

Évolution de la population par tranche d'âge



Source : Walstat - IWEPS



Diversification, nouveaux besoins sociaux et vieillissement

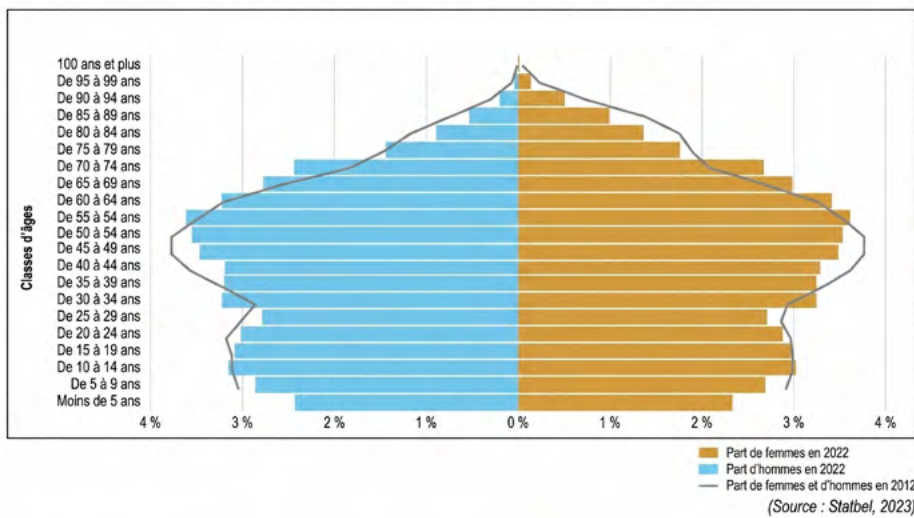
Comme l'ensemble de la Wallonie, le territoire est marqué par un vieillissement progressif de la population.

Les structures familiales évoluent, avec une augmentation des ménages isolés et des familles monoparentales.

Ces évolutions renforcent les besoins en logements adaptés, en services de proximité, en soins de santé et en solutions de mobilité accessibles.

Elles interrogent également l'organisation des solidarités locales et la capacité du territoire à garantir le bien-vivre à tous les âges de la vie.

Pyramide des âges des arrondissements de Huy-Waremme en 2022



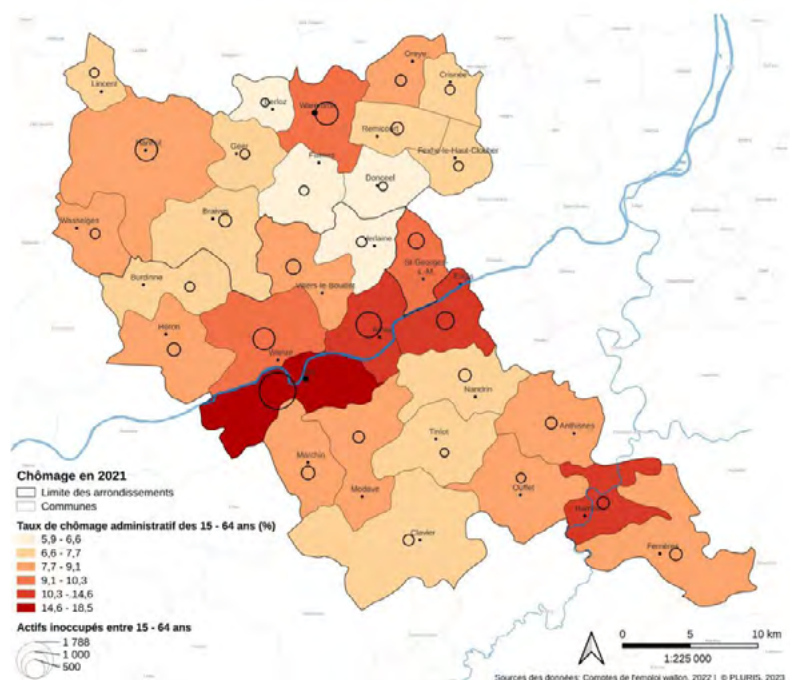
Une économie ancrée localement, mais dépendante de l'extérieur

Le tissu économique du territoire repose sur un ensemble de PME, d'activités agricoles, d'économie sociale et de services.

Il s'inscrit largement dans les zones d'influence de Liège, Namur et Bruxelles, ce qui génère une forte dépendance aux déplacements domicile-travail.

Cette situation pose des enjeux majeurs en matière de mobilité, de consommation énergétique, de temps de déplacement et d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Taux de chômage

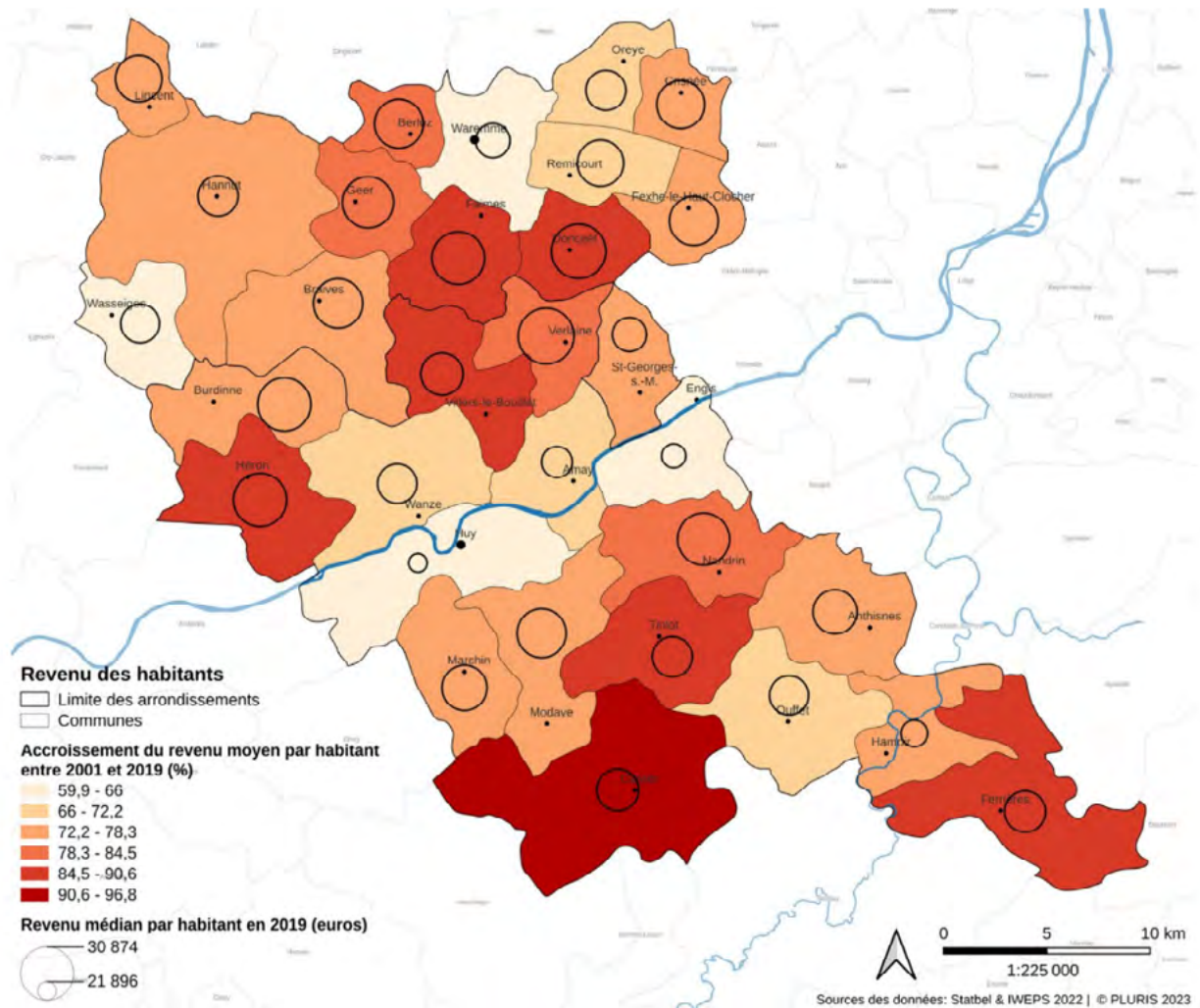


Des inégalités territoriales et sociales à prendre en compte

Les dynamiques économiques et sociales ne se traduisent pas de manière uniforme sur l'ensemble du territoire.

Certaines communes ou certains publics sont plus exposés à la précarité, à la vulnérabilité énergétique ou à des difficultés d'accès aux services essentiels.

Ces disparités appellent des réponses différenciées, mais coordonnées, afin de garantir l'équité territoriale et de renforcer la cohésion sociale à l'échelle Hesbaye-Meuse-Condroz.



Opportunités et tensions :

Les dynamiques du territoire révèlent :

- une attractivité résidentielle réelle ;
- des mutations démographiques générant de nouveaux besoins ;
- une dépendance structurelle aux pôles extérieurs pour l'emploi ;
- des inégalités territoriales et sociales à anticiper.



Enjeux environnementaux et climatiques

Le territoire Hesbaye-Meuse-Condroz est fortement concerné par les enjeux environnementaux et climatiques, qui influencent directement les conditions de vie, les activités économiques et les équilibres territoriaux.

Risques d'inondation dans les vallées, érosion et dégradation des sols agricoles, pression sur les ressources naturelles, dépendance énergétique élevée et artificialisation progressive des sols constituent autant de facteurs de vulnérabilité.

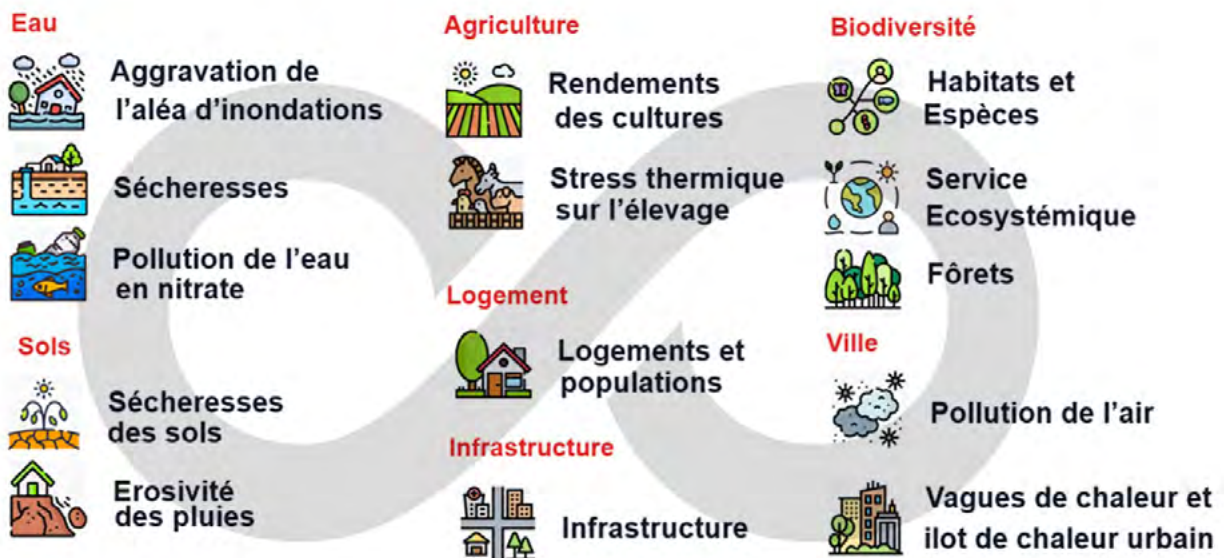
L'analyse de résilience met en évidence une forte interdépendance entre environnement, alimentation, santé, mobilité et cadre de vie.

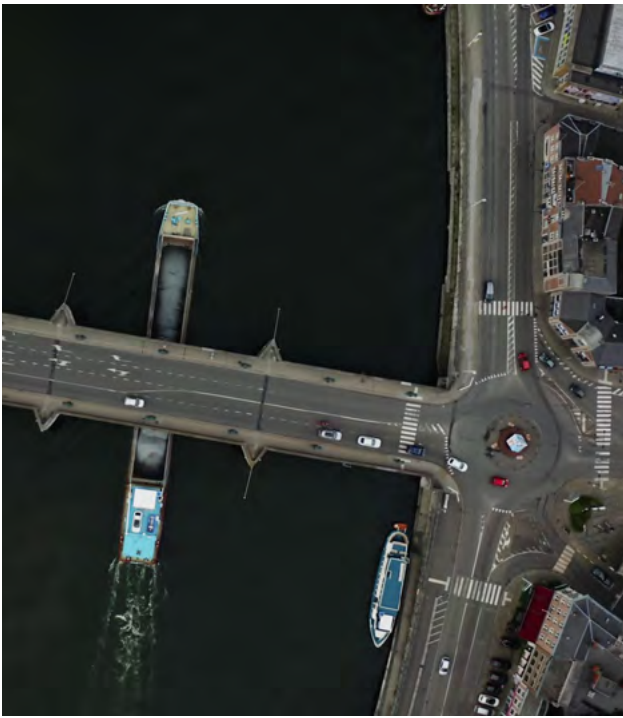
La qualité des écosystèmes et la préservation des ressources conditionnent directement la capacité du territoire à répondre aux besoins fondamentaux de la population.

Les choix d'aménagement, de mobilité, de production agricole et de consommation énergétique prennent dès lors une dimension stratégique.

Ils déterminent à la fois l'impact du territoire sur son environnement et sa capacité à anticiper, absorber et s'adapter aux chocs à venir.

Les enjeux environnementaux et climatiques apparaissent ainsi comme un fil conducteur





Lecture transversale Analyse SWOT

Les constats issus des points précédents mettent en évidence la diversité des dynamiques, des atouts et des fragilités du territoire Hesbaye-Meuse-Condruz. Afin de dépasser une lecture sectorielle et de croiser ces différents enjeux, le Projet de territoire Maillages s'appuie sur une analyse transversale de type SWOT.

Cette analyse permet d'identifier, de manière synthétique et partagée, les forces sur lesquelles le territoire peut s'appuyer, les faiblesses à corriger, les opportunités à saisir et les menaces à anticiper.

Elle ne vise pas l'exhaustivité, mais constitue un outil d'aide à la décision, destiné à éclairer les choix stratégiques et à hiérarchiser les priorités à l'horizon 2040.

La lecture de l'analyse SWOT met ainsi en lumière les éléments structurants qui fondent la Vision territoriale 2040 et justifient pleinement la démarche Maillages comme cadre de cohérence et d'action à l'échelle supracommunale.

Forces

- Une diversité territoriale (urbain, rural, agricole, naturel) constituant une richesse et un potentiel de complémentarités.
- Une attractivité résidentielle soutenue, liée à la qualité du cadre de vie et à la situation géographique.
- Une identité agricole forte, support d'un potentiel nourricier et économique important.
- Un tissu associatif, institutionnel et citoyen dense, facteur de solidarité et de résilience.
- Une expérience de coopération supracommunale déjà engagée à travers Maillages.

Faiblesses

- Une forte dépendance aux pôles extérieurs pour l'emploi, les services spécialisés et certaines fonctions essentielles.
- Une dépendance énergétique élevée, notamment pour la mobilité et le logement.
- Des pressions croissantes sur le foncier, le logement et les infrastructures.
- Une fragmentation des politiques publiques à l'échelle communale, limitant la cohérence d'ensemble.
- Des inégalités sociales et territoriales marquées selon les communes et les publics.



Opportunités

- Les transitions écologique, énergétique et alimentaire, comme leviers de développement local.
- Le potentiel de renforcement des centralités et des services de proximité.
- La coopération supracommunale, permettant mutualisation, cohérence et efficacité.
- Le développement de filières locales (agriculture, énergie, économie circulaire).
- L'appui des politiques régionales et européennes en faveur de la transition et de la résilience.

Menaces

- L'intensification des crises climatiques, énergétiques et sanitaires.
- La poursuite de l'artificialisation des sols et de l'étalement urbain.
- Le vieillissement de la population sans adaptation suffisante des logements et des services.
- Le risque d'accentuation des inégalités sociales et territoriales.
- La concurrence entre territoires pour l'accès aux ressources et aux financements.

Cette lecture transversale issue de l'analyse SWOT confirme que le territoire Hesbaye-Meuse-Condruz dispose de ressources, de dynamiques et de potentiels importants, mais qu'il est également confronté à des fragilités structurelles et à des risques croissants.

Elle met en évidence une réalité centrale : les enjeux auxquels le territoire est confronté sont étroitement interconnectés entre eux et ne peuvent être traités de manière isolée ni à l'échelle communale seule.

Cette lecture appelle dès lors à dépasser une logique de correction ponctuelle et sectorielle des faiblesses pour engager une démarche de transformation globale renforçant la capacité du territoire à faire face aux chocs dans un contexte d'incertitude grandissante.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la lecture suivante, consacrée aux vulnérabilités et au potentiel de résilience du territoire.



Vulnérabilités et potentiel de résilience

Les analyses menées dans le cadre du diagnostic de résilience mettent en évidence des vulnérabilités différenciées selon les besoins fondamentaux de la population : alimentation, santé, logement, mobilité, sécurité sociale,...

Ces vulnérabilités ne se répartissent pas uniformément sur le territoire et affectent plus fortement certains publics, certaines communes ou certains contextes de vie.

Une lecture du diagnostic à travers le prisme de la résilience territoriale invite à analyser la capacité du territoire à anticiper, absorber, s'adapter et se transformer face aux chocs climatiques, sanitaires, énergétiques ou socio-économiques, tout en maintenant ses fonctions essentielles.

Des vulnérabilités identifiées, mais contrastées



Le diagnostic met en évidence plusieurs fragilités structurelles :

- une faible autonomie énergétique, en particulier pour la mobilité et le logement ;
- des difficultés d'accessibilité aux soins et aux services pour une partie de la population ;
- une dépendance aux déplacements motorisés, renforçant la vulnérabilité énergétique et sociale ;
- des enjeux d'adaptation du logement, notamment face au vieillissement de la population.

À ces fragilités s'ajoutent des situations de dépendance aux ressources et services extérieurs, qui renforcent l'exposition du territoire aux crises et aux fluctuations économiques.

Les capacités de réponse face aux chocs restent par ailleurs inégales selon les territoires et les profils socio-économiques.

Ces vulnérabilités constituent des points d'attention majeurs pour l'avenir du territoire.

Des capacités locales à renforcer et à valoriser



Parallèlement, le territoire Hesbaye-Meuse-Condruz dispose de capacités locales solides, sur lesquelles il peut s'appuyer pour renforcer sa résilience :

- un réseau associatif, institutionnel et citoyen dense, facteur de solidarité, d'entraide et de mobilisation ;
- une identité agricole forte, offrant un potentiel nourricier, économique et environnemental ;
- des dynamiques locales existantes en matière de transition, d'innovation sociale et de coopération ;
- une expérience de travail supracommunal, facilitant la mutualisation des moyens et la coordination des actions.

La résilience du territoire repose ainsi moins sur la suppression totale des vulnérabilités que sur la capacité à mobiliser, articuler et renforcer ces ressources locales.



La résilience comme fil conducteur du Projet de territoire

L'approche «Résilience territoriale» du Projet de territoire vise à identifier des leviers d'action prioritaires, transversaux aux politiques sectorielles, pour renforcer la capacité du territoire à faire face aux chocs futurs tout en améliorant la qualité de vie au quotidien.

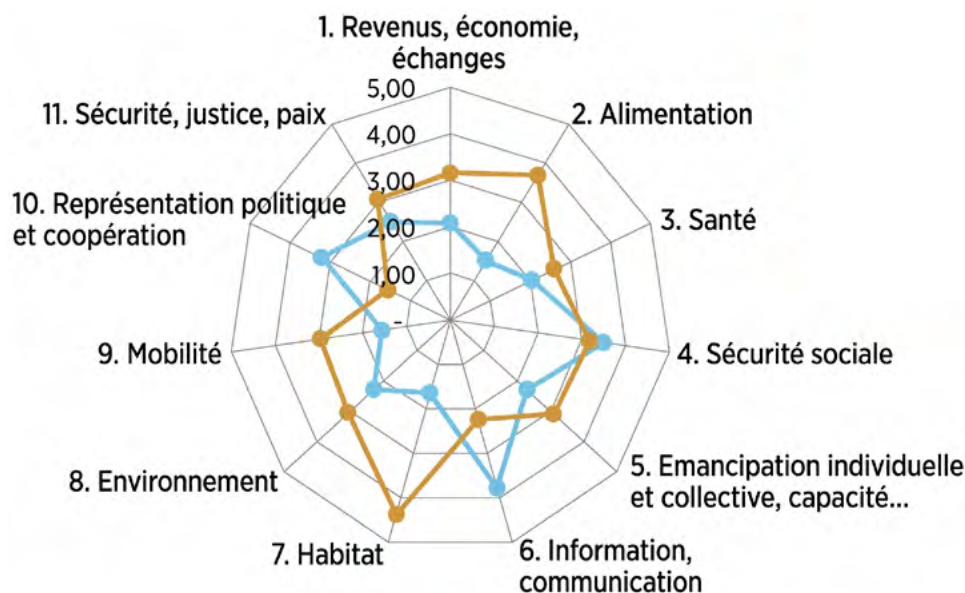
Elle constitue un pont naturel entre le diagnostic et la Vision territoriale 2040, en mettant en évidence les conditions nécessaires à un développement territorial :

- plus robuste,
- plus solidaire,
- et plus durable.

Radars des capacités de résilience, par besoin fondamental

La résilience territoriale est définie comme la capacité du territoire à anticiper, à résister plus longtemps, mais surtout à réagir, rebondir et s'adapter aux perturbations, qu'elles soient lentes ou brutales, pour se transformer et évoluer vers un nouvel état, assurant des conditions de vie digne pour la diversité des êtres humains et non-humains qui l'habitent.

Le graphique ci-dessous, tiré de l'outil Homéos, présente une tentative d'évaluation du niveau de résilience du territoire. Il montre premièrement une estimation de la capacité actuelle du territoire à couvrir 11 besoins humains fondamentaux basée sur une série de facteurs de capacité repris dans l'outil. Il montre ensuite une évaluation de la vulnérabilité de la couverture de chacun de ces besoins lorsqu'ils sont soumis aux risques environnementaux, économiques, technologiques, politiques et sociétaux auxquels le territoire est exposé.



■ Capacité actuelle

■ Vulnérabilité

Plus la cote de capacité est élevée, plus le territoire est estimé en capacité de couvrir le besoin.

Plus la cote de vulnérabilité est élevée, plus la couverture du besoin est estimée vulnérable.



Synthèse du diagnostic territorial

Fondements de la Vision 2040

Les constats issus du diagnostic éclairent directement la Vision territoriale 2040

Les vulnérabilités mises en évidence face aux risques économiques, environnementaux, climatiques, énergétiques et sociaux appellent un renforcement de la capacité du territoire et une nécessaire adaptation pour faire face aux chocs.

Les inégalités d'accès aux services et aux ressources justifient l'ambition d'un territoire plus solidaire et inclusif. Le potentiel agricole, conjugué à une dépendance alimentaire encore marquée, fonde l'ambition d'un territoire nourricier et durable.

Le vieillissement de la population et les enjeux de santé justifient une attention accrue portée au bien-vivre et à la qualité de vie, à tous les âges de la vie. Enfin, la fragmentation des actions existantes souligne la nécessité de renforcer la coopération et la cohérence à l'échelle supracommunale.

La Vision territoriale 2040 s'inscrit ainsi dans une continuité logique avec le diagnostic. Elle traduit les constats partagés en une ambition collective et en un cap commun pour l'avenir du territoire Hesbaye-Meuse-Condroz.

Du constat à l'ambition

Le diagnostic territorial partagé met en lumière un territoire Hesbaye-Meuse-Condroz riche de ses diversités, de ses dynamiques et de ses initiatives, mais également confronté à des vulnérabilités structurelles et à des défis majeurs pour les prochaines décennies.

Les analyses menées soulignent une réalité essentielle : les enjeux démographiques, économiques, sociaux, environnementaux et climatiques sont étroitement interdépendants. Ils dépassent les frontières communales et appellent des réponses coordonnées, construites à l'échelle supracommunale.

La lecture transversale et l'approche par la résilience confirment que le maintien des équilibres actuels ne suffit plus. Elles invitent à dépasser une logique de gestion au fil de l'eau pour engager une démarche volontaire, collective et anticipatrice, capable de renforcer la capacité du territoire à faire face aux chocs, dans un contexte de transition et d'incertitude.





Construire collectivement les enjeux du territoire

DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ AUX PRIORITÉS COMMUNES



Le Projet de territoire Maillages est le fruit d'une démarche volontaire, progressive et collective engagée par les communes et les acteurs du territoire Hesbaye-Meuse-Condroz afin de se doter d'un cadre commun de réflexion et d'action à l'échelle supracommunale.

Face à des enjeux de plus en plus complexes, interdépendants et systémiques, le territoire a engagé une démarche volontaire d'anticipation. En posant un regard transversal partagé, des repères communs ont été construits pour orienter l'action publique et collective à long terme.

Cette démarche repose sur une conviction forte : les réponses aux défis contemporains ne peuvent être pertinentes, durables et efficaces que si elles sont comprises, construites et portées collectivement.

Une démarche de concertation et de co-construction à l'échelle supracommunale

La réflexion engagée dans le cadre de Maillages s'est d'abord appuyée sur un diagnostic territorial partagé, combinant une analyse contextuelle objectivée du territoire et une lecture transversale des vulnérabilités et des capacités de résilience.

Ce diagnostic a permis de poser un socle commun de connaissances, indispensable pour dépasser les perceptions fragmentées, identifier les interdépendances entre enjeux et installer un langage partagé entre les acteurs du territoire.

Il a ensuite été enrichi par une série de temps d'échange, d'ateliers et de concertation, associant élus locaux, agents communaux, acteurs institutionnels, associatifs, économiques, culturels et partenaires du territoire. Ces espaces de dialogue ont permis :

- de croiser les regards et les expériences de terrain ;
- de confronter les priorités locales et les enjeux supracommunaux ;
- de dépasser les approches sectorielles ou strictement communales.

Progressivement, cette dynamique collective a fait émerger une évidence : les enjeux auxquels le territoire est confronté sont étroitement liés entre eux et ne peuvent être traités isolément, ni à une seule échelle.





Des enjeux construits collectivement, au croisement des besoins et des transitions

La définition des enjeux constitue une étape charnière de la démarche Maillages.

Elle marque le passage du diagnostic partagé à la structuration d'une stratégie territoriale commune.

Sur la base du diagnostic prospectif et de résilience, et à travers la mobilisation des élus et des acteurs de terrain, le territoire Hesbaye-Meuse-Condroz a engagé un travail collectif visant à identifier, qualifier et prioriser les enjeux de développement à l'horizon 2040.

À partir de l'analyse des forces et des vulnérabilités du territoire, cette démarche vise à :

- intégrer les aspirations exprimées par les acteurs locaux ;
- prendre en compte les besoins concrets de la population ;

- anticiper les effets combinés des transformations climatiques, énergétiques, sociales, économiques et démographiques en cours.

Face à des crises multiples et imbriquées, la priorisation des enjeux s'est appuyée sur les principes de la résilience territoriale. Il s'agissait d'identifier les leviers permettant de maintenir les fonctions essentielles du territoire, de renforcer les capacités locales, d'anticiper les évolutions à venir et d'améliorer la capacité collective à s'adapter aux nouvelles réalités.

Les enjeux traduisent une lecture systémique du territoire, fondée sur l'interconnexion des dimensions sociales, économiques, environnementales et territoriales. Ils sont formulés sous forme de questions exprimant la volonté de couvrir les besoins fondamentaux des habitants sous contrainte économique et écologique.



Les enjeux structurants du territoire Hesbaye-Meuse-Condroz

ÉCONOMIE

Comment déployer une dynamique économique vertueuse et génératrice d'emplois, valorisant les spécificités du territoire et s'appuyant sur ses ressources locales ?

SÉCURITÉ & URGENCES

Comment renforcer la prévention des risques, la coordination des acteurs et la capacité d'agir des citoyens face aux situations d'urgence ?

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

Comment préserver les paysages, la biodiversité et la qualité du cadre de vie, malgré les pressions démographiques et les sources de pollution ?

ALIMENTATION

Comment développer une agriculture nourricière rentable et des filières locales de transformation et de distribution, garantissant une alimentation accessible, saine et résiliente, dans le respect de la biodiversité ?

LOGEMENT

Comment répondre aux besoins croissants en logements adaptés aux différentes étapes de la vie, sans accentuer l'étalement urbain ni la pression sur les sols ?

EMPLOI & FORMATION

Comment favoriser le développement des compétences tout au long de la vie, en adéquation avec les aspirations des personnes et les besoins du territoire ?

SANTÉ

Comment répondre aux besoins de la population afin d'améliorer durablement la qualité de vie, en agissant sur l'ensemble des déterminants de la santé ?

ÉNERGIE

Comment renforcer l'efficacité énergétique des logements et garantir une énergie durable, abordable et accessible dans un contexte d'instabilité des prix ?

BIEN VIEILLIR

Comment permettre aux aînés de vivre dignement, en sécurité et en autonomie, tout en renforçant les solidarités intergénérationnelles ?

SOLIDARITÉS

Comment lutter contre toutes les formes de pauvreté et d'exclusion, renforcer les solidarités entre acteurs et territoires, et valoriser la diversité des parcours et des publics ?

MOBILITÉ

Comment assurer l'accessibilité des services, des pôles d'emploi et de formation pour tous, tout en réduisant les émissions de carbone et en améliorant la qualité de l'air ?

INFORMATION, CULTURE & PARTICIPATION

Comment garantir l'accès de toutes et tous à une information de qualité, encourager la participation citoyenne et renforcer le sentiment d'appartenance territoriale à travers la culture ?



Se doter d'une gouvernance pour agir

Une gouvernance supra-communale pour agir collectivement

Face à l'ampleur et à la complexité croissante des enjeux identifiés, les communes du territoire ont fait le choix de se doter d'une gouvernance supracommunale structurée, capable d'organiser la coopération entre les communes, les acteurs du territoire et les partenaires institutionnels, et de transformer une ambition collective en action concrète.

Cette gouvernance repose sur une conviction forte : la coopération constitue un levier essentiel de transformation territoriale.

Elle permet de dépasser les logiques de juxtaposition d'initiatives, de renforcer la cohérence et la lisibilité des politiques publiques, de les inscrire dans une vision à long terme et de mutualiser les ressources, les compétences et les dynamiques existantes.

Conçue comme un cadre structurant mais adaptable, cette gouvernance vise à créer les conditions nécessaires à l'émergence de projets structurants à l'échelle du territoire Hesbaye-Meuse-Condruz, en articulant portage politique, réflexion stratégique et mise en œuvre opérationnelle.

Une gouvernance évolutive au service de l'action collective

La gouvernance Maillages se construit progressivement, en s'inspirant de démarches territoriales existantes et reconnues, tout en étant pleinement adaptée aux spécificités du territoire Hesbaye-Meuse-Condruz : son identité, son mode de fonctionnement, ses dynamiques locales et sa vision de la collaboration.

Elle est appelée à s'ajuster aux enjeux émergents, aux apprentissages collectifs et aux transformations du territoire, tout en conservant un cadre commun de référence garantissant cohérence, lisibilité et continuité de l'action.



Le rôle des instances et de la structure de gestion

La gouvernance Maillages s'appuie sur une organisation claire, articulée autour de plusieurs instances complémentaires, chacune jouant un rôle spécifique dans la construction et la mise en œuvre du Projet de territoire :

La Conférence des élus : le portage politique du projet

La Conférence des élus constitue l'instance politique de référence du Projet de territoire Maillages.

Elle réunit les 31 bourgmestres des communes partenaires et assure le portage politique de la démarche à l'échelle supracommunale.

Ses missions principales sont de :

- définir les orientations stratégiques du Projet de territoire ;
- garantir la cohérence entre les ambitions supracommunales et les politiques communales ;
- valider les grandes priorités et les choix structurants ;
- inscrire la démarche Maillages dans la durée, au-delà des cycles électoraux.

Par son rôle, la Conférence des élus incarne la volonté politique partagée de construire un avenir commun pour le territoire Hesbaye-Meuse-Condroz.

Le Conseil de développement : un espace de dialogue et de co-construction

Le Conseil de développement constitue un pilier central de la gouvernance Maillages.

Il est conçu comme un espace permanent de dialogue, de réflexion stratégique et de co-construction, associant élus locaux, agents communaux, acteurs associatifs, économiques, sociaux, culturels et partenaires institutionnels.

Ses missions principales sont de :

- favoriser le croisement des regards et des expériences ;
- promouvoir une approche transversale des enjeux territoriaux ;
- contribuer à l'élaboration et à l'actualisation de la Vision territoriale 2040 ;
- repérer et analyser les enjeux émergents ;
- formuler des recommandations à destination de la Conférence des élus ;
- assurer l'articulation entre la réflexion stratégique et les dynamiques de terrain.

Le Conseil de développement est structuré en chambres thématiques, qui constituent les principaux espaces de travail de la dynamique Maillages.

Ces chambres réunissent élus, acteurs de terrain et partenaires autour des grands enjeux du territoire.

Chaque chambre est pilotée par un acteur reconnu pour son expertise dans la thématique concernée.



CHAMBRE 1 : ÉCONOMIE

Pilote : MCH Économie asbl

CHAMBRE 8 : MOBILITÉ

Pilote : Centrale Locale de Mobilité
Meuse-Condroz-Hesbaye (CLM)

CHAMBRE 2 : ALIMENTATION

Pilote : GAL JesuisHesbignon.be, en charge de la
mise en place du Conseil de Politique Alimentaire
Huy-Waremme (CPA)

CHAMBRE 9 : ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

Pilote : Hesbaye-Meuse-Condroz asbl

CHAMBRE 3 : SANTÉ

Pilote : Centre Local de Promotion de la Santé
Huy-Waremme (CLPS)

CHAMBRE 10 : EMPLOI & FORMATION

Pilote : Instance Bassin Enseignement qualifiant
– Formation – Emploi Huy-Waremme (IBEFE)

CHAMBRE 4 : SOLIDARITÉS

Pilote : Hesbaye-Meuse-Condroz asbl

CHAMBRE 11 : CULTURE

Pilote : Hesbaye-Meuse-Condroz asbl

CHAMBRE 5 : SÉCURITÉ & URGENCES

Pilote : Hesbaye-Meuse-Condroz asbl

CHAMBRE 12 : BIEN VIEILLIR

Pilote : Centre Local de Promotion de la Santé
Huy-Waremme (CLPS)

CHAMBRE 6 : LOGEMENT

Pilote : AISbaye – Agence Immobilière Sociale en
Hesbaye

CHAMBRE 13 : INFORMATION & PARTICIPATION

Pilote : Hesbaye-Meuse-Condroz asbl

CHAMBRE 7 : ÉNERGIE

Pilote : GAL Condruses

Les chambres thématiques ont pour rôle :

- d'approfondir les enjeux identifiés collectivement ;
- de favoriser le partage d'expériences et la mise en réseau des acteurs ;
- de faire émerger des pistes de projets et d'actions concrètes.

Les travaux des chambres thématiques sont consolidés lors des rencontres du Bureau, composé des pilotes des chambres et de représentants de la Conférence des élus, avant d'être soumis à la Conférence des élus pour validation et orientation politique.



Le Bureau : un espace de coordination transversale

Le Bureau Maillages constitue le cœur du pilotage opérationnel transversal.

Il est composé de représentants du Conseil d'Administration de la Conférence des élus et des pilotes des chambres. Il se réunit régulièrement afin d'assurer une lecture globale et partagée de l'avancement du Projet de territoire.

Ses missions principales sont :

- coordonner les travaux issus des chambres thématiques ;
- assurer la cohérence entre les actions en cours et la Vision territoriale 2040 ;
- identifier les synergies possibles entre thématiques et projets ;
- préparer les arbitrages stratégiques à soumettre à la Conférence des élus ;
- suivre les priorités validées collectivement.

Le Bureau joue ainsi un rôle de charnière entre la production de terrain, la réflexion stratégique et la décision politique.

La structure de gestion Hesbaye-Meuse-Condroz asbl : piloter, animer et coordonner

La gouvernance Maillages s'appuie sur une structure de gestion dédiée, portée par Hesbaye-Meuse-Condroz asbl, qui assure le pilotage et l'animation de la démarche et en garantit la continuité dans le temps.

Hesbaye-Meuse-Condroz constitue le point d'appui technique et logistique de l'ensemble du dispositif de gouvernance. Elle apporte le soutien nécessaire aux travaux de la Conférence des élus et du Conseil de développement, en assurant la préparation, l'organisation et le suivi des instances et des processus de décision.

La structure de gestion est notamment chargée de :

- l'animation de la démarche Maillages et des espaces de concertation;
- la coordination des instances de gouvernance;
- l'accompagnement des acteurs et des porteurs de projets;
- la coordination opérationnelle du Projet de territoire;
- le montage de projets supra-locaux et la recherche de financements;
- la facilitation des partenariats et la mutualisation des ressources;
- le suivi de la mise en œuvre des orientations et des projets;
- la communication, la valorisation des actions et la promotion du territoire.

En jouant ce rôle de chef d'orchestre et de plateforme de services, Hesbaye-Meuse-Condroz garantit la lisibilité de la démarche Maillages, la cohérence de l'action territoriale et l'inscription du Projet de territoire dans une dynamique collective et durable.



Vision territoriale 2040

Face aux enjeux multiples et interconnectés qui redessinent notre territoire, la démarche Maillages invite à se projeter collectivement vers 2040, en affirmant une ambition claire : construire un territoire plus résilient, plus solidaire, plus durable et capable d'agir ensemble.

Portée par les communes et nourrie par l'implication des acteurs du territoire, la dynamique Maillages dote le territoire d'un cadre structuré de coopération, de dialogue et de prise de décision à l'échelle supracommunale et permet de créer les conditions nécessaires pour construire un projet collectif ancré dans les réalités locales et tourné vers l'avenir.

Dans ce contexte, la Vision territoriale 2040 traduit les constats issus du diagnostic, les enjeux identifiés collectivement et les valeurs partagées en une représentation claire du futur souhaité pour le territoire Hesbaye-Meuse-Condroz.

Elle exprime une ambition commune : renforcer la capacité du territoire à répondre aux besoins fondamentaux de sa population, à valoriser ses ressources et à faire face aux transitions en cours.

La Vision territoriale 2040 propose une trajectoire, un horizon partagé, destiné à orienter les choix stratégiques, les politiques publiques et les actions collectives dans le temps long. Elle constitue un cadre de référence commun pour l'ensemble des acteurs du territoire, en assurant la cohérence des décisions et en facilitant la convergence des initiatives.

Elle s'appuie sur une conviction forte : les défis auxquels est confronté le territoire dépassent les logiques sectorielles et les frontières communales, et appellent des réponses construites collectivement, à la bonne échelle.

Les pages qui suivent présentent cette vision à travers des images territoriales, conçues comme des récits du futur souhaité. Elles permettent de rendre lisible l'ambition du territoire, de donner du sens à l'action collective et de préparer la traduction de cette vision en axes stratégiques et en actions concrètes.





Les images territoriales du Projet de territoire Maillages – récits du futur souhaité

Coconstruite avec les acteurs locaux, la Vision territoriale 2040 se décline à travers des images territoriales, conçues comme des récits du futur souhaité pour le territoire Hesbaye-Meuse-Condroz.

Ces images traduisent les enjeux identifiés et les valeurs partagées en représentations concrètes et transversales, permettant de donner à voir la manière dont le territoire entend évoluer pour répondre aux défis climatiques, sociaux, économiques et environnementaux des prochaines décennies.

Elles constituent un cadre de référence commun, destiné à orienter les choix stratégiques, les politiques publiques et les actions collectives dans le temps long. Elles ne décrivent pas des projets figés, mais définissent une direction, un cap partagé pour l'ensemble des acteurs du territoire.

Structurées de manière commune, les images territoriales permettent d'en saisir les intentions, les transformations attendues et les principaux leviers d'action. Ensemble, elles forment une Vision territoriale cohérente, transversale et mobilisatrice, et préparent sa traduction en axes stratégiques et en actions concrètes.





IMAGE 1

UN TERRITOIRE
RÉSILIENT & PROACTIF



Une intention commune

À l'horizon 2040, le territoire Hesbaye-Meuse-Condroz se projette comme un territoire capable d'anticiper, d'absorber et de s'adapter aux crises climatiques, énergétiques, sanitaires, technologiques et socio-économiques.

Dans un contexte marqué par la multiplication des événements extrêmes et des incertitudes, il fait de la résilience un principe structurant de son développement. Le territoire ne se contente plus de réagir aux crises : il se prépare, s'organise et se transforme pour y faire face collectivement. Cette ambition repose sur une capacité renforcée à protéger les populations, à maintenir les fonctions essentielles du territoire et à assurer la continuité des services publics, en toutes circonstances.

Ce que cela signifie pour le territoire

Être un territoire résilient, c'est d'abord mieux se préparer. Le territoire intègre les risques liés au changement climatique, à la raréfaction des ressources, aux tensions énergétiques, aux crises sanitaires et aux situations d'urgence dans l'ensemble de ses politiques publiques,

afin de réduire les vulnérabilités structurelles et d'anticiper les chocs à venir.

La résilience territoriale se traduit également par une capacité renforcée à organiser une réponse coordonnée en situation de crise. Cela implique de mutualiser les moyens de planification d'urgence, de développer des outils partagés de gestion des incidents, d'améliorer la circulation de l'information en temps réel et de renforcer les capacités d'intervention à l'échelle supracommunale.

Le territoire entend également professionnaliser et moderniser ses dispositifs de sécurité et d'urgence, en soutenant la montée en compétence des acteurs, la mutualisation des infrastructures de formation et l'amélioration continue des pratiques.

Enfin, la résilience repose sur la solidarité et la coopération. Le territoire s'appuie sur ses réseaux associatifs, institutionnels et citoyens pour faire face collectivement aux situations de crise et soutenir les publics les plus vulnérables.

Principes clés

- Anticiper les risques climatiques, énergétiques, sanitaires et technologiques dans l'ensemble des politiques territoriales
 - Réduire les dépendances aux ressources et aux services extérieurs
 - Renforcer les capacités locales à couvrir les besoins fondamentaux
 - Favoriser des réponses solidaires et coordonnées en situation de crise
- Tirer parti des enseignements des crises pour améliorer les pratiques territoriales

Cette image territoriale constitue le socle de la Vision territoriale 2040. Elle oriente l'ensemble des autres images et affirme la volonté du territoire Hesbaye-Meuse-Condroz de se doter d'un modèle de développement plus robuste, plus solidaire et plus durable face aux défis des prochaines décennies.





IMAGE 2

UN TERRITOIRE
SOLIDAIRE & INCLUSIF



Une intention commune

À l'horizon 2040, le territoire Hesbaye-Meuse-Condroz affirme son ambition de devenir un territoire solidaire et inclusif, où chaque habitant, quel que soit son âge, son origine, sa situation sociale ou son lieu de vie, peut trouver sa place et accéder à la couverture de ses besoins fondamentaux.

Dans un contexte de fragilisation de certains publics et d'augmentation des inégalités, le territoire fait le choix de renforcer les solidarités et de structurer des réponses collectives plus justes, plus accessibles et mieux coordonnées.

Il vise à ne laisser personne à l'écart, en garantissant l'accès effectif aux droits, aux services et aux opportunités, et en reconnaissant la diversité des parcours de vie.

Ce que cela signifie pour le territoire

Être un territoire solidaire et inclusif, c'est garantir à travers l'action coordonnée des pouvoirs publics, des associations, des entreprises et des initiatives citoyennes, un accès effectif aux biens et services essentiels : logement, santé, mobilité,

formation, alimentation, culture, information et accompagnement social. C'est également offrir l'opportunité à chacun de participer à sa mesure à la vie culturelle et démocratique ainsi qu'à l'action collective.

Le territoire agit pour tisser le lien social et favoriser le vivre-ensemble basé sur l'intérêt commun et pour réduire les freins liés à la distance, au coût, à la précarité ou à l'isolement. Il renforce la coordination entre les acteurs, structure l'offre d'aide et développe des dispositifs capables d'atteindre les publics les plus éloignés, notamment dans les zones rurales. Il développe des réponses plus lisibles, plus accessibles et mieux coordonnées face aux situations de précarité, en s'appuyant sur des dynamiques intersectorielles et sur une meilleure connaissance des besoins.

La solidarité passe également par la prise en compte des enjeux liés au numérique. Le territoire veille à garantir l'accès aux services publics, tout en maintenant des alternatives accessibles au tout-numérique.

Principes clés

- Garantir un accès équitable aux services et ressources essentielles
 - Réduire les inégalités sociales et territoriales
 - Valoriser la diversité des parcours et des publics
- Renforcer les solidarités entre communes et acteurs
- Soutenir l'émancipation individuelle et collective
 - Encourager la participation citoyenne

Cette image met en avant la cohésion sociale constitue un fondement du développement territorial et un levier essentiel de résilience et de qualité de vie.





IMAGE 3

UN TERRITOIRE
NOURRICIER & DURABLE



Une intention commune

À l'horizon 2040, le territoire Hesbaye-Meuse-Condroz affirme son ambition de devenir un territoire nourricier et durable, capable de valoriser ses ressources locales tout en préservant les équilibres environnementaux qui fondent son attractivité et sa qualité de vie.

Face aux défis liés au changement climatique, à la raréfaction des ressources, à l'érosion de la biodiversité et aux dépendances alimentaires et énergétiques, le territoire fait le choix de renforcer son autonomie et sa résilience à travers une gestion plus sobre, plus responsable et plus coordonnée de ses ressources.

Fort de son identité agricole, de la diversité de ses paysages et des savoir-faire présents sur son territoire, il entend développer des réponses locales aux besoins fondamentaux de la population, en conciliant production, préservation des ressources et création de valeur pour les générations présentes et futures.

Ce que cela signifie pour le territoire

Le territoire soutient une agriculture durable et économiquement viable, capable de contribuer à l'alimentation des habitants tout en préservant les ressources naturelles. Il favorise le développement de filières locales afin de mieux valoriser les productions du territoire et de renforcer la création de valeur à l'échelle locale.

Il agit également pour préserver les sols, la biodiversité, les paysages et les ressources naturelles, tout en encourageant des modes de production et de consommation plus sobres. Le développement de l'économie circulaire et la valorisation des ressources locales participent à cette dynamique de transition.

Cette approche coordonnée de l'alimentation, de l'énergie et de l'environnement contribue à renforcer la résilience du territoire, à soutenir l'économie locale et à développer une plus grande autonomie face aux défis à venir.

Principes clés

- Renforcer l'autonomie alimentaire du territoire
- Soutenir une agriculture durable et économiquement viable
 - Préserver les sols, la biodiversité et les paysages
- Développer des filières locales de transformation et de distribution
 - Réduire l'empreinte environnementale des activités
- Articuler transition écologique et développement économique

Cette image affirme que la valorisation des ressources locales et la préservation des équilibres environnementaux constituent des leviers essentiels pour renforcer l'autonomie, la résilience et la durabilité du territoire.





IMAGE 4

UN TERRITOIRE
DE LA SANTÉ & DE L'HABITAT



Une intention commune

À l'horizon 2040, le territoire Hesbaye-Meuse-Condroz place le bien-vivre, la santé et l'habitat au cœur de son projet de développement.

Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, l'évolution des modes de vie et l'augmentation des vulnérabilités sociales et territoriales, le territoire fait le choix de placer la qualité de vie, le bien-être et la santé au cœur de l'action publique.

Il vise à offrir à ses habitants un cadre de vie équilibré, accessible et favorable au bien-être, en intégrant pleinement les enjeux liés au logement, à l'environnement, à l'accès aux services, aux mobilités et aux relations sociales.

Ce que cela signifie pour le territoire

Le territoire agit sur l'ensemble des déterminants de la santé — logement, environnement, mobilité, alimentation, accès aux services, lien social et cadre de vie — afin de réduire les inégalités sociales et les disparités liées à la santé.

Dans un territoire rural marqué par la dispersion des services et la diversité des situations de logement, il développe une approche globale et coordonnée du bien-vivre, fondée sur la complémentarité entre les politiques de santé, d'habitat, d'accompagnement social et d'aménagement du territoire.

Le logement constitue un levier structurant du bien-vivre, de la prévention des vulnérabilités et du maintien de l'autonomie.

Une attention particulière est portée au vieillissement de la population et à la capacité des habitants à bien vivre et bien vieillir dans leur cadre de vie. Le territoire promeut des environnements de proximité favorisant l'accès aux services, aux soins, aux mobilités et aux espaces de convivialité, afin de prévenir la perte d'autonomie et l'isolement.

Cette approche intégrée vise à garantir un cadre de vie sain, durable et inclusif, permettant à chacun de bénéficier de conditions de vie dignes et favorables à la santé et au bien-être.

Principes clés

- Agir sur les déterminants de la santé dans une approche intégrée
 - Faire du logement un levier structurant du bien-vivre
 - Favoriser un cadre de vie sain, accessible et inclusif
- Développer des réponses coordonnées entre santé, habitat et accompagnement social
 - Adapter le territoire pour permettre de bien vivre et bien vieillir

Cette image territoriale affirme que la qualité de vie repose à la fois sur l'environnement, les solidarités, l'accès aux services essentiels et la possibilité, pour chacun, de vivre dans un logement digne, adapté et accessible.





IMAGE 5

UN TERRITOIRE
COOPÉRATIF & INNOVANT



Une intention commune

À l'horizon 2040, le territoire Hesbaye-Meuse-Condroz se construit comme un territoire coopératif, innovant et capable de générer des richesses durables.

Dans un contexte de mutations économiques, de transitions écologiques et de recomposition des territoires, il fait le choix de s'appuyer sur ses ressources locales, ses acteurs et ses dynamiques collectives pour renforcer son développement et affirmer ses singularités.

Il vise à construire une économie territoriale plus ancrée, plus résiliente et plus créatrice de valeur économique, sociale et écologique, en favorisant la coopération, l'innovation et les synergies entre acteurs économiques, publics, de la formation et de la recherche.

Ce que cela signifie pour le territoire

Le territoire organise la coopération entre acteurs économiques, publics, de la formation et de la recherche afin de structurer des dynamiques locales, mutualiser les ressources et répondre de manière coordonnée aux besoins du territoire.

Il soutient le développement de filières locales et la valorisation des ressources territoriales, la création et le maintien d'activités répondant aux besoins locaux dans une logique d'économie circulaire et de proximité, l'émergence de partenariats et de nouvelles formes d'économie issues notamment de l'économie sociale et solidaire, ainsi que le renforcement des liens entre économie, emploi et formation afin de favoriser une meilleure adéquation entre les compétences et les besoins des entreprises.

Il agit également sur les conditions de développement économique à travers l'aménagement du territoire, la structuration des espaces d'activités, l'amélioration des mobilités et le soutien à l'innovation, à l'expérimentation et à l'entrepreneuriat.

Le territoire développe aussi une approche partagée de la transformation numérique afin d'améliorer la circulation de l'information, de renforcer la transparence de l'action publique et de soutenir des outils et solutions mutualisés au service de l'efficacité des services publics et de la qualité des services aux citoyens.

Principes clés

- Organiser la coopération et la mutualisation entre acteurs
- Développer les filières locales et valoriser les ressources du territoire
 - Renforcer les liens entre économie, emploi et formation
- Articuler développement économique, aménagement du territoire et mobilités
 - Soutenir l'innovation, l'expérimentation et l'entrepreneuriat
- Développer les outils numériques et les solutions territoriales partagées

Cette image illustre un territoire qui coopère pour développer une économie locale, innovante et accessible, créatrice de valeur durable, au service de son attractivité et de sa résilience.



Principes directeurs

Une boussole commune pour l'action territoriale

Les images territoriales définissent le cap du Projet de territoire Maillages.

Les principes directeurs en précisent les conditions de mise en œuvre.

Ils traduisent la Vision territoriale 2040 et les valeurs partagées en repères concrets, destinés à orienter les choix, structurer les décisions et guider l'action collective à l'échelle du territoire Hesbaye-Meuse-Condroz.

Ils constituent une boussole commune, permettant de passer d'une ambition partagée à des décisions cohérentes et à une action structurée dans le temps.

Dans un contexte marqué par des enjeux complexes, interdépendants et évolutifs, ces principes affirment une manière d'agir commune. Ils s'appliquent à l'ensemble des politiques, des projets et des partenariats développés dans le cadre de Maillages, et garantissent la cohérence de l'action territoriale dans la durée.

Agir à la bonne échelle

Les enjeux auxquels est confronté le territoire dépassent largement les frontières communales. Ce principe affirme la nécessité de penser et d'organiser l'action à l'échelle supracommunale pour les questions structurantes telles que le logement, la mobilité, l'énergie, la santé ou encore l'alimentation.

L'action communale conserve toute sa pertinence, mais elle s'inscrit dans une logique de complémentarité et de coordination, au service d'une réponse plus cohérente et plus équitable à l'échelle du territoire.

Renforcer la résilience territoriale

Face à la multiplication des crises, la résilience constitue un principe central du Projet de territoire.

Elle traduit la volonté de renforcer la capacité du territoire à anticiper, à s'adapter et à faire face aux chocs climatiques, énergétiques, sanitaires et socio-économiques.

Ce principe implique d'agir à la fois sur la réduction des vulnérabilités, le renforcement des capacités locales et la solidarité entre les acteurs, afin de garantir la continuité des fonctions essentielles du territoire.

Articuler les politiques et décloisonner les approches

Le Projet de territoire repose sur une approche intégrée du développement territorial.

Le logement, la mobilité, l'énergie, la santé, l'alimentation, l'emploi et l'environnement sont étroitement liés et doivent être pensés de manière complémentaire. Ce principe vise à dépasser les logiques sectorielles pour construire des réponses globales, cohérentes et durables.

Il permet de favoriser les synergies entre politiques publiques et de renforcer l'efficacité des actions mises en œuvre.

S'appuyer sur les ressources et les spécificités du territoire

Le territoire Hesbaye-Meuse-Condroz dispose de ressources multiples : une identité agricole forte, des paysages, des savoir-faire locaux, un tissu associatif dynamique et des expériences de coopération déjà engagées.

Le Projet de territoire s'appuie sur ces atouts pour construire des solutions adaptées, ancrées dans les réalités locales et porteuses de valeur à long terme.



Construire collectivement

La co-construction constitue un fondement de la démarche Maillages.

Les élus, les acteurs institutionnels, économiques, associatifs et les citoyens sont associés à la réflexion, à la définition des priorités et à la mise en œuvre des actions. Cette dynamique collective renforce la pertinence des choix, la qualité des décisions et l'appropriation du projet par les acteurs du territoire.

Inscrire l'action dans le temps long

Le Projet de territoire s'inscrit dans une vision à l'horizon 2040.

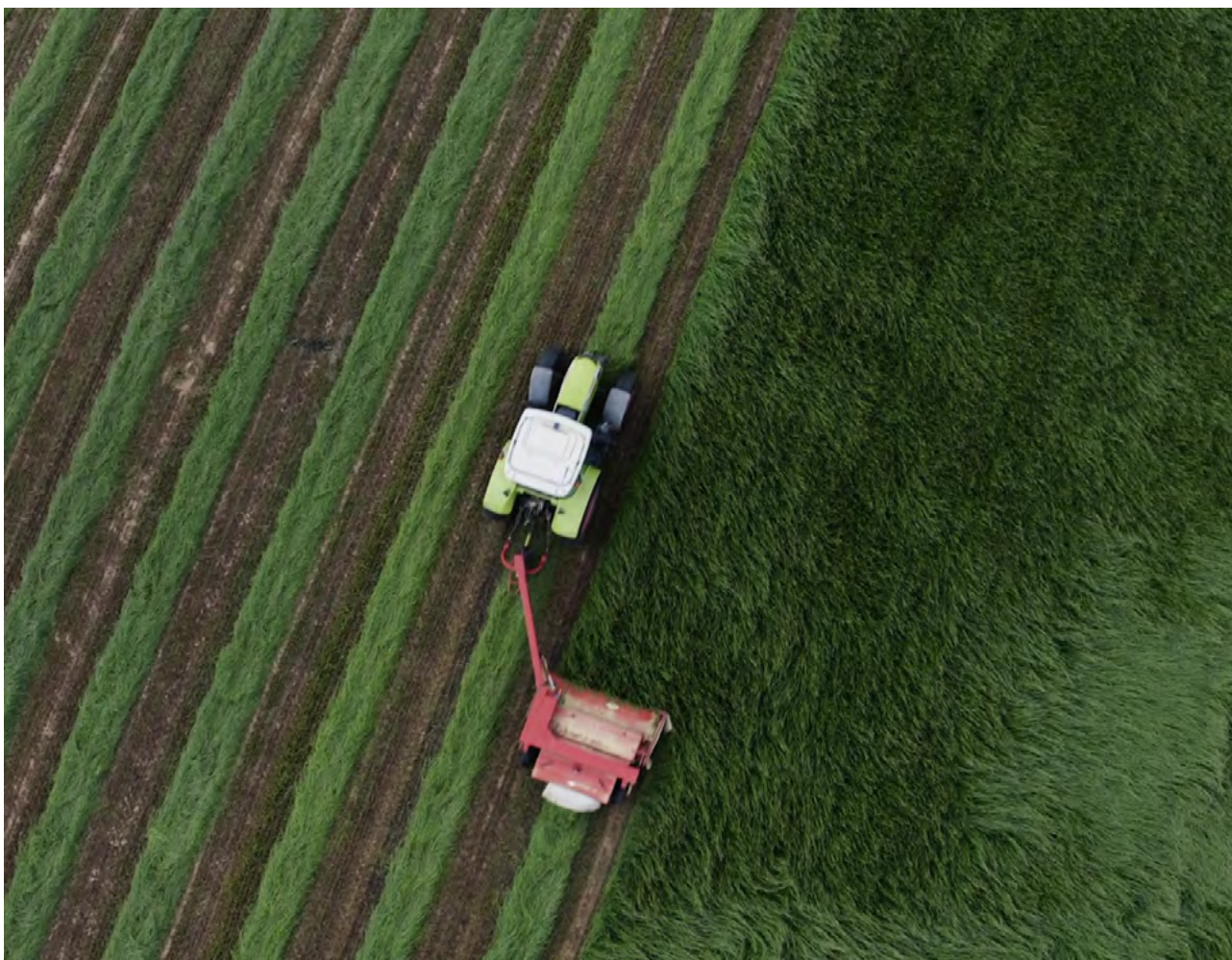
Ce principe affirme la nécessité de dépasser les logiques de court terme et de garantir la cohérence des décisions dans la durée, au-delà des cycles politiques et des opportunités ponctuelles.

Il permet d'assurer la continuité de l'action et de construire une trajectoire de développement progressive et maîtrisée.

Passer du cap à l'action

Ensemble, ces principes directeurs constituent une grille de lecture commune pour concevoir, prioriser et mettre en œuvre les actions du Projet de territoire.

Ils assurent la cohérence entre les images territoriales et les choix opérationnels, et permettent de traduire la Vision territoriale 2040 en une trajectoire d'action concrète, progressive et partagée.





Stratégie & plan d'actions

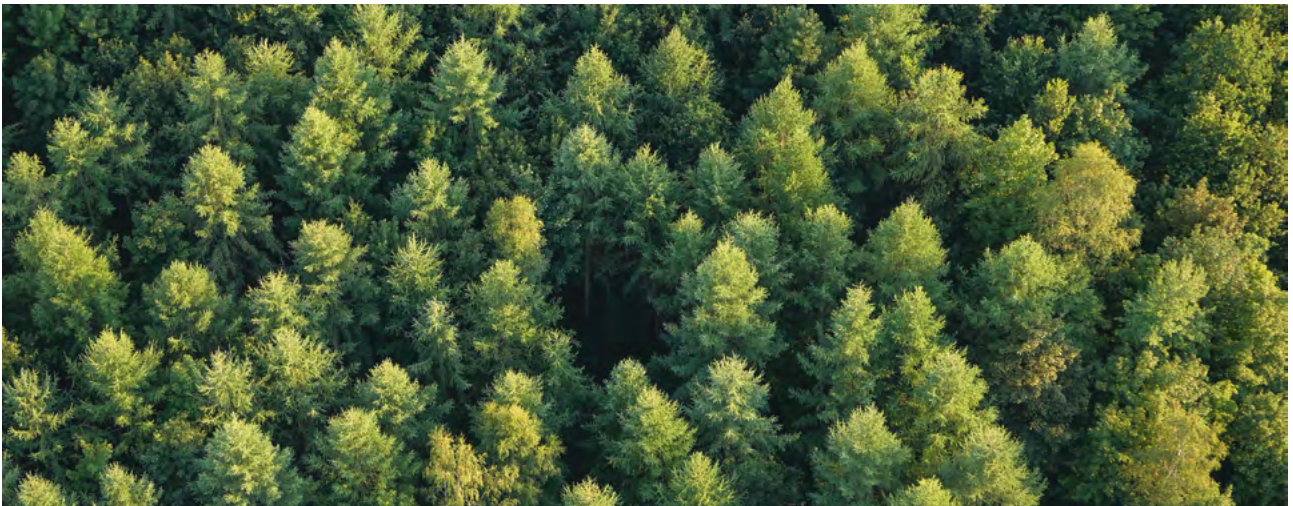
Une trajectoire opérationnelle pour le territoire

Le Projet de territoire Maillages franchit ici une étape décisive : la traduction de sa Vision territoriale 2040 en un plan d'actions lisible, cohérent et directement mobilisable à l'échelle du territoire Hesbaye-Meuse-Condroz.

Ce chapitre propose une trajectoire de mise en oeuvre structurée, progressive et évolutive, fondée sur une approche intégrée du développement territorial. L'objectif est de mobiliser des leviers d'action capables de répondre de manière coordonnée aux défis climatiques, sociaux, économiques et territoriaux. Il s'agit de donner une traduction concrète aux ambitions portées par le Projet de territoire, en identifiant des dynamiques à renforcer, des dispositifs à organiser et des coopérations à déployer à l'échelle supracommunale.

Cette trajectoire s'appuie à la fois sur des initiatives existantes, déjà engagées sur le territoire, et sur de nouveaux projets structurants appelés à se développer dans les prochaines années. Elle contribue à capitaliser sur les ressources locales, les expériences menées et les dynamiques collectives, tout en renforçant leur cohérence à l'échelle supracommunale.





Une structuration par axes au service de l'action **Des axes aux actions : une mise en œuvre concrète**

Le plan d'actions s'articule autour des cinq images territoriales, qui constituent les piliers du récit stratégique de notre Projet de territoire et donnent à voir le futur souhaité pour Hesbaye-Meuse-Condroz à l'horizon 2040. Ces images sont ici traduites en axes stratégiques, qui organisent l'action en regroupant et en priorisant les enjeux identifiés dans le cadre du diagnostic territorial.

Chaque axe rassemble ainsi plusieurs enjeux complémentaires et contribue à organiser des réponses coordonnées à l'échelle du territoire. Il constitue un cadre d'intervention permettant d'articuler des actions, des dispositifs et des dynamiques de coopération autour d'une même finalité.

Cette structuration contribue à relier de manière cohérente les constats du diagnostic, les enjeux définis collectivement et les actions à mettre en œuvre, tout en donnant de la lisibilité aux priorités d'intervention.

Certains enjeux, tels que le logement, la mobilité, le bien-vieillir ou la transition énergétique, traversent plusieurs axes. Ils sont dès lors abordés de manière transversale afin de garantir la cohérence et l'efficacité de l'action à l'échelle supracommunale.

Pour chaque axe stratégique, un ensemble d'actions est identifié. Ces actions traduisent concrètement les orientations du Projet de territoire et s'inscrivent dans des dynamiques déjà engagées ou en cours de structuration.

Présentées sous forme de fiches, les actions précisent les objectifs poursuivis, les modalités de mise en œuvre et les acteurs impliqués. Elles constituent des leviers directement mobilisables pour engager la transformation du territoire.

Une dynamique de portage partagée

La mise en œuvre du plan d'actions repose sur une logique de portage partagé entre les acteurs du territoire (les communes, les CPAS, les acteurs économiques, sociaux et associatifs, ...) en lien avec leurs compétences et leurs dynamiques propres.

L'asbl Hesbaye-Meuse-Condroz joue un rôle central de coordination, d'animation et de mise en cohérence. Elle agit comme un facilitateur, en assurant l'articulation entre les initiatives, en soutenant les coopérations et en veillant à la cohérence globale du Projet de territoire.



AXE 1

Anticiper les risques et renforcer la capacité collective d'adaptation et d'action

Préparer le territoire à faire face aux crises climatiques, énergétiques, sanitaires et sociales en renforçant les capacités locales et la coopération.

Cet axe vise à organiser une réponse territoriale coordonnée face aux situations perturbatrices, qu'il s'agisse d'incidents du quotidien ou de crises majeures. Il repose sur le renforcement de la solidarité entre communes et sur la mutualisation des moyens, des outils et des compétences à l'échelle supracommunale.

Face à la multiplication des risques — climatiques, sanitaires, technologiques ou sécuritaires — le territoire doit aujourd'hui renforcer sa capacité à anticiper, à prévenir, à agir et à s'adapter. Cela implique d'améliorer la circulation de l'information, de renforcer la coordination entre acteurs et de mieux connaître les vulnérabilités.

L'enjeu est clair : passer d'un modèle fragmenté, essentiellement communal, à une organisation territoriale intégrée, capable d'assurer une réponse rapide, efficace et cohérente, y compris lors d'événements touchant simultanément plusieurs communes. Il s'agit aussi d'agir en amont pour limiter l'impact des risques.

Cet axe s'inscrit dans une approche globale de la résilience, à la fois organisationnelle, humaine, technologique et environnementale. Il mobilise les acteurs publics, les services d'intervention et les citoyens afin de renforcer les capacités collectives face aux situations critiques et d'améliorer, dans la durée, la capacité d'adaptation du territoire.

Voir toutes les actions mises en oeuvre



AXE 2

Renforcer les solidarités et l'accès équitable aux services essentiels

Garantir à chacun l'accès aux ressources, aux services et à la participation citoyenne en réduisant les inégalités sociales et territoriales.

Dans un territoire marqué par le vieillissement de la population, l'évolution des structures familiales, la fragilisation de certains publics et la persistance d'inégalités territoriales, il devient essentiel de développer des réponses de proximité, accessibles et coordonnées à l'échelle du territoire.

Une attention particulière est portée aux habitants des zones rurales ainsi qu'aux personnes confrontées à des difficultés d'accès aux services, aux soins, aux mobilités ou aux outils numériques.

L'objectif est de passer d'une juxtaposition de dispositifs à une approche plus intégrée et plus lisible des solidarités territoriales.

Le territoire renforce les coopérations entre communes, acteurs institutionnels, associations, entreprises et citoyens afin de mieux répondre aux besoins liés au logement, à la santé, à l'alimentation, à la mobilité, à la formation, à la culture, à l'information et à l'accompagnement social.

Il soutient également le développement de réponses coordonnées, capables d'atteindre les publics les plus éloignés des ressources et de mieux articuler prévention, accompagnement et inclusion.

Cet axe encourage la participation citoyenne, le vivre-ensemble et les initiatives favorisant le lien social, afin que chacun puisse contribuer, à sa mesure, à la vie collective et bénéficier d'un cadre de vie inclusif et solidaire.

Dans cette perspective, le territoire veille à maintenir des alternatives accessibles dans un contexte de transition numérique croissante, afin de garantir un accès effectif aux services et à l'information pour l'ensemble de la population.

Voir toutes les actions mises en oeuvre



AXE 3

Développer les ressources locales et accélérer les transitions écologiques, alimentaires et énergétiques

Valoriser les ressources du territoire pour renforcer son autonomie alimentaire, énergétique et environnementale.

Cet axe vise à organiser des filières locales durables, à soutenir la transition énergétique et à renforcer la résilience alimentaire du territoire, en s'appuyant sur ses ressources, ses savoir-faire et ses dynamiques d'acteurs.

Aujourd'hui, le territoire reste fortement dépendant de ressources extérieures, notamment en matière d'énergie et d'alimentation. Dans un contexte d'accélération des enjeux climatiques, il devient essentiel de renforcer sa capacité à produire, transformer et consommer localement.

L'ambition est de construire un modèle territorial plus autonome, plus sobre et plus résilient. Cela passe par une meilleure valorisation des ressources locales, la structuration des filières économiques et le développement de coopérations entre acteurs publics, privés et associatifs.

Cet axe s'inscrit dans une approche intégrée des transitions, à la croisée des dimensions environnementales, économiques et sociales. Il vise à dépasser les logiques sectorielles pour construire des réponses cohérentes à l'échelle du territoire, notamment en matière d'alimentation durable, de transition énergétique et de valorisation des ressources locales.

Il s'appuie à la fois sur des initiatives existantes — souvent innovantes mais encore fragmentées — et sur la nécessité d'organiser des dynamiques territoriales à plus grande échelle, capables de produire un impact durable.

Voir toutes les actions mises en oeuvre



AXE 4

Améliorer durablement la qualité de vie en agissant sur la santé, l'habitat et le cadre de vie

Développer un cadre de vie sain, accessible et adapté aux besoins de toutes les générations.

Cet axe vise à réduire les inégalités sociales et les disparités liées à la santé en améliorant l'accès aux soins et à l'accompagnement social, en renforçant les dynamiques de prévention et en intégrant une action plus globale sur les déterminants de la santé, notamment les enjeux liés à l'habitat, au vieillissement et au cadre de vie.

La santé ne se limite pas à l'accès aux soins. Elle dépend également des conditions de logement, de la qualité de l'environnement, de l'accès aux services, des possibilités de mobilité ou encore du lien social. Ces différents déterminants doivent être pris en compte de manière intégrée afin de répondre aux besoins des habitants de façon cohérente, durable et adaptée aux réalités du territoire.

Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population et par l'impact croissant des conditions de vie sur le bien-être, au sein d'un territoire rural caractérisé par la dispersion

des services et la diversité des situations de logement, les inégalités sociales et de santé tendent à se renforcer. Dans ce cadre, l'habitat constitue un levier central du bien-vivre, de la prévention des vulnérabilités et du maintien de l'autonomie. Il apparaît dès lors essentiel de mieux organiser les réponses en la matière, en lien étroit avec les enjeux de santé, de vieillissement et de cohésion sociale.

Le territoire doit favoriser une approche globale et intégrée de la santé. Il s'agit d'agir à la fois sur les facteurs sociaux, environnementaux et territoriaux qui influencent directement la qualité de vie des habitants. L'ambition est de construire un territoire favorable à la santé, capable de garantir à chacun des conditions de vie dignes, accessibles et inclusives. Cela suppose de renforcer les coopérations entre les acteurs de la santé, du social, de l'habitat et de l'aménagement, et de développer des réponses adaptées aux spécificités du territoire.

Cet axe intègre ainsi, de manière complémentaire, l'amélioration de l'accès aux soins, le développement des démarches de prévention et de promotion de la santé, une meilleure organisation des parcours de santé et d'accompagnement, la prise en compte du vieillissement de la population ainsi que l'amélioration progressive des conditions d'habitat et du cadre de vie.

Voir toutes les actions mises en oeuvre



AXE 5

Renforcer la coopération, l'innovation et le développement économique territorial

Structurer des dynamiques économiques locales fondées sur la coopération, l'innovation et la valorisation des ressources du territoire.

Cet axe vise à soutenir le développement économique local en s'appuyant sur les dynamiques de coopération, d'innovation et de mise en réseau des acteurs à l'échelle du territoire Hesbaye-Meuse-Condroz.

Dans un contexte marqué par les mutations économiques, l'évolution des besoins en compétences et les incertitudes touchant certains secteurs, le territoire est amené à renforcer sa capacité à s'organiser collectivement, à valoriser ses ressources locales et à soutenir de nouvelles dynamiques d'activité.

L'ambition est de faire évoluer le territoire vers un modèle coopératif et résilient, capable de fédérer les acteurs autour de projets communs, de renforcer les filières locales et de soutenir des formes de développement créatrices de valeur économique, sociale et environnementale.

Dans cette perspective, le territoire se positionne progressivement comme un espace d'expérimentation et d'innovation, capable de tester de nouvelles formes de coopération, d'organisation économique et de valorisation des ressources locales, en lien étroit avec les acteurs de terrain.

L'axe intègre également les enjeux d'accessibilité et de connexions, essentiels au développement territorial, qu'il s'agisse de mobilité, d'accès aux services, de connectivité ou de circulation de l'information.

Le territoire soutient la transformation numérique des services publics en développant les usages numériques, le partage des données et la mutualisation des outils entre communes.

Cette démarche vise à améliorer les services aux citoyens, à renforcer la transparence de l'action publique et à éclairer la décision collective

Voir toutes les actions mises en oeuvre



ACTION 1

Mutualiser les moyens de planification d'urgence à l'échelle supracommunale

Description de l'action

Mise en place d'un dispositif supracommunal de planification d'urgence reposant sur la mutualisation des ressources humaines, techniques et organisationnelles des 31 communes du territoire Hesbaye-Meuse-Condruz.

Cette action s'inscrit dans la continuité des enseignements tirés des crises récentes (inondations, pandémie COVID, accueil des réfugiés ukrainiens,...), qui ont mis en évidence les limites du modèle communal isolé face à des événements d'ampleur dépassant les frontières administratives

Le diagnostic territorial a notamment révélé :

- une forte hétérogénéité des pratiques et des outils entre communes
- un manque de ressources humaines spécialisées en planification d'urgence et en gestion des incidents et des crises
- des difficultés à répondre aux obligations légales
- une capacité limitée à gérer des incidents et des crises simultanées sur plusieurs communes

Dans ce contexte, l'action vise à organiser un modèle mutualisé reposant sur :

- la création d'une équipe professionnelle de planificateurs d'urgence, mutualisée à l'échelle du territoire
- la mise en place d'une organisation supracommunale unique (31 communes) garantissant cohérence et efficacité
- le développement et l'intégration d'un écosystème d'outils numériques partagés (gestion des incidents/des crises, analyse des risques, suivi opérationnel, post-crise)
- une gouvernance collective impliquant les bourgmestres, tout en respectant leurs prérogatives

Le dispositif permettra d'assurer une continuité de service, un renfort opérationnel en cas de crise et une capacité d'anticipation renforcée.



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Renforcer la résilience du territoire face aux incidents et aux crises majeures (inondations, accidents industriels, événements climatiques,...)
- Professionnaliser la planification d'urgence grâce à une équipe spécialisée et dédiée
- Mutualiser les moyens humains, techniques et financiers entre communes
- Garantir une continuité de service et une capacité de réaction rapide
- Harmoniser les pratiques (PGUI, PPUI, procédures,...)
- Améliorer la coordination entre communes lors de crises supra-communales
- Optimiser l'allocation des moyens grâce à une vision territoriale globale
- Réduire les coûts liés à la mise en conformité et à la gestion individuelle des dispositifs
- Renforcer la capacité d'anticipation, de gestion et de rétablissement après crise

Ce dispositif contribue à passer d'un modèle communal fragmenté à une gestion territoriale intégrée, cohérente et performante des incidents et des crises. Elle constitue un levier structurant majeur pour garantir la sécurité des populations et moderniser l'action publique locale.

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (portage, coordination et structuration du dispositif)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz (pilotage stratégique et validation politique)
- Cellules de planification d'urgence (articulation opérationnelle)
- Communes (gouvernance, mise en œuvre locale, financement)
- Bourgmestres (pilotage stratégique et décisionnel)
- Zones de secours et zones de police
- Province et partenaires institutionnels



ACTION 2

Déployer une plateforme supracommunale de gestion des incidents et des crises

Description de l'action

Déploiement d'un dispositif supracommunal de gestion des incidents et des crises s'appuyant sur une plateforme numérique mutualisée qui intègre l'ensemble des ressources humaines, techniques, organisationnelles et informationnelles nécessaires à la prévention, à la gestion opérationnelle et au suivi post-crise à l'échelle des 31 communes du territoire Hesbaye-Meuse-Condroz.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets « Territoire Intelligent » ainsi que dans le prolongement de la dynamique de mutualisation de la planification d'urgence. Elle vise à doter le territoire d'un outil structurant permettant de renforcer la coordination, la réactivité et la capacité d'anticipation face aux crises.

Le diagnostic territorial et les travaux menés dans le cadre des projets en cours ont notamment mis en évidence :

- une circulation de l'information encore fragmentée entre les acteurs
- un manque d'outils numériques partagés pour la gestion des incidents et des crises
- des difficultés de coordination opérationnelle en temps réel
- une exploitation insuffisante des données pour la prise de décision et le retour d'expérience

- une capacité limitée à gérer efficacement des événements simultanés à l'échelle de plusieurs communes

Dans ce contexte, l'action vise à organiser un modèle numérique intégré reposant sur :

- le développement d'une plateforme centralisée de signalement, de suivi et de gestion des incidents
- la mise en place d'un système de cartographie dynamique en temps réel des événements, des ressources, des zones à risque, ...
- l'intégration de modules de gestion opérationnelle des missions et des interventions de terrain
- le déploiement d'outils de communication et d'alerte vers les citoyens et les acteurs concernés
- la mise en place de fonctionnalités de collecte de données terrain (agents, citoyens, capteurs)
- le développement d'outils d'analyse post-crise et de capitalisation des données

Le dispositif permettra d'assurer une meilleure circulation de l'information, une coordination renforcée entre acteurs et une capacité d'intervention accrue à l'échelle supracommunale.



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Renforcer la résilience du territoire face aux crises majeures (inondations, accidents industriels, événements climatiques...)
- Améliorer la coordination et le pilotage opérationnel des interventions à l'échelle supracommunale
- Centraliser et organiser les données utiles à la gestion des incidents et des crises
- Faciliter la prise de décision grâce à des outils d'aide à la décision en temps réel
- Optimiser la gestion des ressources et des interventions de terrain
- Améliorer la communication et l'information vers les citoyens
- Harmoniser les pratiques et les outils entre communes
- Renforcer la capacité d'anticipation et de préparation des situations de crise
- Permettre une capitalisation des données et des retours d'expérience pour améliorer les dispositifs
- Mutualiser les investissements technologiques et réduire les coûts liés aux solutions individuelles

Cette action contribue à passer d'une gestion de crise fragmentée et peu outillée à un modèle intégré, numérique et coordonné à l'échelle territoriale. Elle constitue un levier structurant majeur pour moderniser la gestion des incidents et des crises, renforcer l'efficacité de l'action publique et améliorer la sécurité des populations.

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl et service de planification d'urgence supracommunal (portage, coordination et déploiement de la plateforme)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz (pilotage stratégique et validation politique)
- Zones de secours et zones de police (articulation opérationnelle)
- Communes (utilisation, intégration dans les dispositifs locaux, financement)
- Bourgmestres (pilotage stratégique et décisionnel)
- Province et partenaires institutionnels
- Prestataires technologiques (développement, maintenance et évolution de la plateforme)
- Acteurs publics et privés fournisseurs de données (cartographie, capteurs, communication)



ACTION 3

Soutenir la création d'un centre supracommunal de formation à la maîtrise de la violence

Description de l'action

Mise en place d'un dispositif supracommunal de formation à la maîtrise de la violence qui repose sur la création d'un centre d'entraînement spécialisé mutualisé à l'échelle du territoire Hesbaye-Meuse-Condruz, destiné à renforcer les compétences opérationnelles, tactiques et psychosociales des services de sécurité.

Cette action s'inscrit dans la continuité des travaux du réseau « Sécurité & urgences » et répond aux besoins identifiés par les zones de police du territoire, dans un contexte marqué par une montée des tensions lors des interventions et une complexification des situations rencontrées sur le terrain.

Le diagnostic territorial et les analyses menées ont notamment mis en évidence :

- l'absence d'infrastructure dédiée à la formation à la maîtrise de la violence à l'échelle de l'arrondissement
- des difficultés pour certaines zones à respecter les obligations réglementaires en matière d'entraînement
- une dépendance à des infrastructures externes limitées ou inadaptées
- une hétérogénéité des pratiques et des niveaux de formation entre zones
- une diminution des capacités d'appui au niveau fédéral

Dans ce contexte, l'action vise à organiser un modèle mutualisé reposant sur :

- la création d'un centre d'entraînement spécialisé intégrant des infrastructures adaptées (stands de tir, zones tactiques modulables, espaces de simulation, équipements pédagogiques)
- le développement d'une offre de formation complète couvrant les dimensions légales, tactiques, physiques et psychosociales de la maîtrise de la violence
- la mise en place d'un dispositif de formation continue basé sur des scénarios réalistes et immersifs
- l'organisation d'une mutualisation des ressources humaines, matérielles et financières entre zones de police
- la structuration d'une gouvernance interzonale garantissant une gestion coordonnée et durable du centre
- l'ouverture du centre à d'autres acteurs (zones voisines, police fédérale, structures privées, ...) afin d'optimiser son utilisation et sa rentabilité

Le centre vise à renforcer former et d'entraîner plusieurs centaines d'agents à l'échelle du territoire, tout en offrant une capacité d'accueil élargie à d'autres utilisateurs à l'échelle provinciale.



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Renforcer la sécurité publique et la qualité des interventions sur le territoire
- Professionnaliser les pratiques en matière de maîtrise de la violence
- Développer les compétences tactiques, physiques et psychosociales des agents
- Harmoniser les pratiques entre zones de police et renforcer l'interopérabilité
- Améliorer la prise de décision en situation de stress et de crise
- Réduire les risques d'escalade et les incidents lors des interventions
- Mutualiser les infrastructures et les moyens de formation à l'échelle supracommunale
- Garantir le respect des obligations réglementaires en matière d'entraînement
- Renforcer la résilience des services de sécurité face à des situations complexes
- Valoriser l'attractivité du territoire via une infrastructure structurante et innovante

Cette action contribue à passer d'un modèle fragmenté et dépendant d'infrastructures externes à un dispositif intégré, mutualisé et performant à l'échelle territoriale. Elle constitue un levier structurant majeur pour améliorer la sécurité, renforcer les capacités opérationnelles des services de police et soutenir une approche coordonnée de la gestion des situations de violence.

Porteurs/Partenaires pressentis

- Zones de police du territoire (pilotage stratégique, opérationnel et gouvernance interzonale)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condruz (pilotage stratégique et validation politique)
- Hesbaye-Meuse-Condruz asbl (coordination, structuration et accompagnement du projet)
- Communes (soutien politique et financier)
- Province de Liège et Région wallonne (accompagnement)
- Police fédérale (partenaire potentiel et utilisateur)
- Partenaires privés (dans le cadre d'un partenariat public-privé pour le développement et l'exploitation du centre)
- Prestataires spécialisés (construction, maintenance, équipements, formation)



ACTION 4

Structurer un réseau territorial de résilience locale et de relais citoyens

Description de l'action

Déploiement d'un dispositif supracommunal visant à organiser un réseau territorial de résilience locale reposant sur la mobilisation, l'organisation et la formation de citoyens-relais à l'échelle des communes du territoire Hesbaye-Meuse-Condroz. Cette action s'inscrit en complément des dispositifs institutionnels de gestion des incidents et des crises (planification d'urgence, services de secours, outils numériques), en renforçant la capacité d'action au plus près du terrain, notamment lors d'événements touchant une ou plusieurs communes.

Elle vise à développer une approche de résilience territoriale intégrée, articulant les niveaux institutionnels et locaux, et reposant sur la solidarité de proximité, la diffusion de l'information et l'implication des habitants dans les dynamiques de prévention et de gestion des situations à risque.

Le diagnostic territorial et les retours d'expérience récents ont notamment mis en évidence:

- la nécessité de renforcer la capacité de réaction à l'échelle locale, en complément des dispositifs institutionnels
- un besoin de relais d'information vers les citoyens en situation d'incident ou de crise

- une mobilisation spontanée des habitants lors de certaines situations, mais peu structurée
- un manque de coordination entre initiatives locales et dispositifs institutionnels
- un potentiel important de solidarité et d'engagement citoyen à valoriser

Dans ce contexte, l'action vise à organiser un modèle territorial reposant sur :

- l'identification et la mobilisation de citoyens volontaires jouant un rôle de relais à l'échelle locale (quartiers, villages, communes)
- la mise en place de groupes de résilience locale, organisés en lien avec les communes et les services compétents
- le développement de modules de formation adaptés (premiers réflexes en situation d'urgence, communication, appui logistique, relais d'information)
- l'intégration du réseau dans les dispositifs existants (planification d'urgence, plateforme de gestion des incidents et des crises)
- la mise en place de canaux de communication et d'outils simples permettant la diffusion rapide d'informations et la mobilisation des relais
- la structuration d'un cadre d'intervention clair, définissant les rôles, les limites et les modalités d'articulation avec les acteurs institutionnels



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Renforcer la résilience locale face aux incidents et aux crises, en complément des dispositifs institutionnels
- Développer une capacité de réaction rapide à l'échelle des quartiers, villages et communes
- Favoriser la solidarité et l'entraide entre habitants
- Améliorer la diffusion de l'information vers les citoyens en situation d'urgence
- Structurer et encadrer les initiatives citoyennes existantes
- Renforcer le lien entre les habitants, les communes et les services d'intervention
- Contribuer à une meilleure préparation du territoire face aux situations perturbatrices
- Développer une culture territoriale du risque et de la résilience
- Compléter les dispositifs de gestion des crises par une approche de proximité
- Valoriser l'engagement citoyen comme levier de résilience territoriale

Cette action contribue à passer d'une mobilisation citoyenne spontanée et non structurée à un dispositif organisé, coordonné et intégré à l'échelle territoriale. Elle constitue un levier complémentaire aux dispositifs institutionnels pour renforcer la capacité globale de résilience du territoire.

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (coordination, structuration et animation du dispositif)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz (pilotage stratégique et validation politique)
- Communes (identification des relais, ancrage local, coordination opérationnelle)
- Bourgmestres (pilotage stratégique et articulation avec les dispositifs de gestion de crise)
- Services de planification d'urgence (intégration dans les dispositifs existants)
- Zones de secours et zones de police (appui, formation et articulation opérationnelle)
- Acteurs associatifs locaux (mobilisation, animation et relais de terrain)
- Citoyens volontaires (participation au réseau de résilience locale)
- Partenaires institutionnels (Province, Région)



ACTION 5

Structurer une approche supracommunale d'adaptation aux risques climatiques

Description de l'action

Développement d'une approche supracommunale visant à anticiper et réduire les impacts des risques climatiques sur le territoire Hesbaye-Meuse-Condroz (inondations, érosion et coulées boueuses, sécheresses, vagues de chaleur...), en renforçant la capacité d'adaptation du territoire et la prévention des situations de crise.

Cette action s'inscrit en complément des dispositifs de gestion des incidents et des crises, en agissant en amont sur les vulnérabilités du territoire et en contribuant à limiter les impacts des événements climatiques sur les populations, les infrastructures et les activités.

Elle s'appuie sur une démarche progressive combinant :

- l'élaboration d'un diagnostic partagé des vulnérabilités climatiques à l'échelle supracommunale, notamment sur base des données existantes (AwAC, études locales, retours d'expérience) ;
- la définition d'un plan d'actions coordonné visant à réduire les risques et à renforcer la capacité d'adaptation du territoire.

Le diagnostic territorial met en évidence :

- une exposition croissante du territoire à des événements climatiques extrêmes (inondations, sécheresses, épisodes de chaleur)
- des phénomènes récurrents d'érosion et de ruissellement, en lien avec les caractéristiques

agricoles et paysagères

- des impacts potentiels sur les populations, les logements, les infrastructures et les activités économiques
- une nécessité de mieux anticiper et coordonner les réponses à l'échelle supracommunale

Dans ce contexte, l'action vise à organiser une réponse territoriale reposant notamment sur :

- l'identification et la cartographie des zones à risque et des vulnérabilités prioritaires
- la définition d'actions d'adaptation (gestion des eaux, aménagement du territoire, solutions fondées sur la nature, protection des infrastructures...)
- la coordination des actions entre communes et acteurs concernés
- l'intégration des enjeux climatiques dans les politiques locales (aménagement, agriculture, gestion des risques, urbanisme...)
- le développement de synergies avec les dispositifs existants (planification d'urgence, stratégies énergétiques et climatiques, programmes régionaux)

La première phase sera consacrée à l'analyse des vulnérabilités et à la définition des priorités d'action. Les phases suivantes viseront à coordonner et accompagner la mise en œuvre des actions à l'échelle du territoire.

Cette approche contribue à renforcer la résilience du territoire face aux risques climatiques, en agissant en amont des crises et en réduisant leurs impacts.



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Anticiper les impacts des risques climatiques sur le territoire
- Réduire la vulnérabilité des populations, des infrastructures et des activités
- Renforcer la capacité d'adaptation du territoire face aux événements extrêmes
- Structurer une approche coordonnée à l'échelle supracommunale
- Améliorer la cohérence entre politiques publiques (aménagement, agriculture, gestion des eaux...)
- Compléter les dispositifs de gestion des crises par une approche préventive
- Favoriser des solutions durables et adaptées aux spécificités locales
- Renforcer la résilience globale du territoire

Cette action contribue à passer d'une gestion réactive des événements climatiques à une approche anticipative et structurée, intégrée dans les politiques territoriales.

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (coordination territoriale et animation de la démarche)
- Communes (mise en œuvre locale et intégration dans les politiques d'aménagement)
- GAL et acteurs du développement rural (animation locale et mise en œuvre)
- Acteurs agricoles et environnementaux (mise en œuvre des actions)
- Services de planification d'urgence (articulation avec la gestion des risques)
- Province de Liège et Région wallonne (accompagnement et financement)
- Partenaires scientifiques (expertise et apport de données)
- Bureaux d'étude et partenaires techniques (appui technique)



ACTION 1

Créer un Relais Social Intercommunal

Description de l'action

Création d'une structure supracommunale « Relais Social Intercommunal (RSI) » visant à organiser durablement la coordination des actions de lutte contre la grande précarité à l'échelle du territoire.

Cette action s'inscrit dans la continuité du projet « Territoire Zéro Sans-Abrisme » (TOSA), dont elle vise à pérenniser les acquis, les dispositifs innovants et les dynamiques partenariales développées ces dernières années.

Elle répond à un constat objectivé : le territoire Hesbaye-Meuse-Condroz est aujourd'hui l'un des rares bassins wallons dépourvus de Relais Social reconnu, alors même qu'il est confronté à une augmentation significative du sans-abrisme et du mal-logement. Le dernier dénombrement territorial réalisé en octobre 2025 par l'Observatoire wallon du sans-abrisme avec l'appui des équipes de recherche du CIRTES de l'UC Louvain a ainsi permis d'identifier 663 personnes en situation de sans-abrisme ou de mal-logement (475 adultes et 188 enfants).

Par ailleurs, le territoire est marqué par :

- une fragmentation importante de l'offre d'aide, avec un manque de coordination entre les secteurs (social, santé, logement, justice...)
- une saturation des dispositifs existants (hébergement d'urgence, logement public, solutions de transition...)
- une faible accessibilité aux services, particulièrement dans les zones rurales
- une absence de pilotage supracommunal, limitant la cohérence des réponses apportées

Dans ce contexte, la création du RSI vise à doter le territoire d'un outil structurel, pérenne et reconnu, permettant d'assurer une gouvernance intersectorielle et une coordination efficace des acteurs. Le RSI s'appuiera sur les dynamiques existantes (TOSA, Solimob, maraudes, pôle de réduction des risques, outil de sensibilisation, ...) afin d'organiser et de renforcer les réponses à l'échelle territoriale.



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Pérenniser les dispositifs développés dans le cadre de TOSA (Solimob, maraudes, réduction des risques, outils de coordination...)
- Structurer une gouvernance territoriale supracommunale en matière de lutte contre la grande précarité
- Améliorer la coordination intersectorielle entre les acteurs (social, santé, logement, justice...)
- Renforcer la lisibilité de l'offre de services et fluidifier les parcours des publics
- Améliorer la prise en charge des publics précarisés, y compris les publics invisibles ou non-recourants
- Soutenir les opérateurs locaux (mutualisation, formation, outils communs, concertation)
- Garantir l'accès du territoire aux financements structurels régionaux liés aux Relais Sociaux
- Réduire les inégalités territoriales en matière d'accès aux dispositifs de lutte contre la précarité

La création du RSI constitue une étape structurante majeure pour passer d'une logique d'actions dispersées à une politique sociale territoriale coordonnée et durable. Elle contribue à renforcer la résilience du territoire face aux crises sociales, sanitaires et économiques

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (porteur et coordination supracommunale)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz (pilotage stratégique et validation politique)
- CLPS Huy-Waremme (appui méthodologique et animation)
- Communes, CPAS, acteurs sociaux, de la santé, du logement, ... (partenaires)
- Province de Liège et Région wallonne (soutien et financement)



ACTION 2

Pérenniser le Solimob, la cellule mobile d'accompagnement des publics précarisés

Description de l'action

Déployer, consolider et pérenniser un dispositif mobile d'accompagnement psycho-médico-social à destination des publics en situation de grande précarité, permettant une intervention directe sur le terrain à l'échelle des 31 communes de Huy-Waremme.

La cellule mobile Solimob s'inscrit dans la continuité du projet « Territoire Zéro Sans-Abrisme » (TOSA), dont elle constitue l'un des dispositifs opérationnels centraux. Elle vise à aller à la rencontre des publics les plus éloignés des services, en particulier dans un territoire caractérisé par une forte ruralité, une dispersion géographique et un accès limité aux dispositifs d'aide.

Dans un contexte d'augmentation du sans-abrisme et du mal-logement, le Solimob contribue à répondre à plusieurs limites identifiées :

- difficulté d'accès aux services pour les publics éloignés ou non-demandeurs
- non-recours important aux droits, particulièrement en zones rurales
- ruptures fréquentes de parcours (sorties d'institutions sans solution, situations complexes non suivies)
- manque de coordination opérationnelle entre acteurs
- absence de dispositifs structurés couvrant l'ensemble du territoire

Le dispositif repose sur une équipe mobile capable d'intervenir de manière flexible, en articulation avec les services existants (CPAS, santé, logement, assuétudes, aide à la jeunesse...), et de jouer un rôle de relais, d'accroche et de coordination.

À bord d'un véhicule aménagé, la cellule mobile assure :

- des permanences locales dans les communes
- des interventions à la demande (visites à domicile, accompagnements, situations d'urgence)
- un accompagnement individualisé global (social, santé, logement, administratif,...)
- une orientation vers les services compétents et un suivi dans la durée

Sa pérennisation vise à garantir :

- une couverture équitable de l'ensemble du territoire
- une continuité des accompagnements engagés
- une montée en puissance du dispositif en articulation avec les autres actions (maraudes, réduction des risques, plateforme Soliconnect)
- son intégration dans une structure supracommunale pérenne de type Relais Social



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Aller vers les publics les plus éloignés des services (publics invisibles, non-demandeurs, isolés)
- Réduire le non-recours aux droits et améliorer l'accès aux dispositifs existants
- Intervenir de manière rapide et flexible face aux situations complexes ou urgentes
- Soutenir les communes, en particulier rurales, disposant de peu de ressources sociales et médico-psychosociales
- Améliorer la coordination des interventions entre acteurs du territoire
- Prévenir les ruptures de parcours (sorties d'institutions, pertes de logement...)
- Renforcer l'accompagnement global des publics (social, santé, logement, assuétudes...)
- Contribuer à une meilleure connaissance des situations de précarité sur le territoire
- Renforcer les dynamiques de coopération intersectorielle (social, santé, logement, justice)
- Développer une approche proactive et territorialisée de la précarité

Ce dispositif constitue un levier opérationnel essentiel pour compléter les dispositifs existants et garantir une approche proactive de la précarité. Il s'inscrit comme un outil structurant du futur Relais Social Intercommunal, dont il renforcera l'efficacité opérationnelle et la capacité d'action à l'échelle territoriale.

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (coordination territoriale et pilotage du dispositif)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz (pilotage stratégique et validation politique)
- Solimob (mise en œuvre opérationnelle du dispositif)
- CPAS (orientation des publics et accompagnement)
- Communes (ancrage local et soutien logistique)
- Acteurs sociaux, de la santé, du logement, de l'aide à la jeunesse,... (collaboration et prise en charge des publics)
- Réseaux spécialisés (santé mentale, assuétudes, réduction des risques...) (appui spécifique)
- Province de Liège et Région wallonne (soutien et financement)



ACTION 3

Développer des solutions supracommunales d'hébergement d'urgence

Description de l'action

Déploiement d'un dispositif territorial coordonné visant à améliorer l'accès à des solutions d'hébergement d'urgence à l'échelle du territoire Hesbaye-Meuse-Condruz, en réponse aux situations de précarité et d'urgence sociale, avec une attention particulière portée aux victimes de violences intrafamiliales.

Dans un territoire marqué par une forte ruralité et une dispersion des services, l'accès à des solutions d'hébergement d'urgence constitue un enjeu majeur pour garantir une mise à l'abri rapide et adaptée des personnes confrontées à des situations critiques.

Les constats issus du terrain mettent en évidence :

- une insuffisance globale de solutions d'hébergement d'urgence disponibles localement
- des difficultés d'accès rapides à des solutions adaptées, notamment en situation d'urgence
- un manque de coordination entre acteurs (services sociaux, police, justice, structures d'hébergement...)
- des besoins spécifiques liés à certaines situations critiques, en particulier les violences intrafamiliales

Dans ce contexte, l'action vise à organiser une réponse territoriale reposant notamment sur :

- l'identification et la mobilisation de solutions d'hébergement d'urgence à l'échelle du territoire (logements dédiés, solutions temporaires, partenariats avec des opérateurs publics et privés)
- la mise en place d'un réseau coordonné d'acteurs (CPAS, services sociaux, police, justice, associations...)
- la définition de protocoles d'intervention permettant une mise à l'abri rapide, sécurisée et adaptée aux situations
- l'articulation avec les dispositifs existants
- la prise en compte des besoins spécifiques des publics, notamment des victimes de violences intrafamiliales (confidentialité, sécurité, accompagnement spécifique)
- la garantie d'un accompagnement global des personnes (social, juridique, santé, relogement)

Cette action vise à organiser une réponse territoriale coordonnée, permettant de garantir une prise en charge rapide, sécurisée et adaptée aux situations d'urgence, tout en assurant la continuité de l'accompagnement.



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Améliorer l'accès à des solutions d'hébergement d'urgence sur l'ensemble du territoire
- Garantir une mise à l'abri rapide et adaptée des personnes en situation critique
- Répondre aux besoins spécifiques de certains publics, notamment les victimes de violences intrafamiliales
- Structurer une réponse territoriale coordonnée entre acteurs sociaux, judiciaires et de sécurité
- Réduire les délais et les ruptures dans les parcours de prise en charge
- Améliorer la lisibilité et l'accessibilité des dispositifs existants
- Renforcer l'articulation avec les dispositifs d'accompagnement social
- Adapter les réponses aux spécificités du territoire, notamment rurales

Cette action contribue à passer d'une offre limitée et fragmentée à un dispositif territorial structuré, capable de répondre efficacement aux situations d'urgence sociale et de renforcer la protection des publics vulnérables.

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (coordination territoriale et animation de la démarche)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz (pilotage stratégique et validation politique)
- Communes (mise en œuvre locale et relais auprès des publics)
- CPAS (accompagnement des publics et orientation)
- Acteurs associatifs et sociaux (mise en œuvre des actions et accompagnement)
- Services de santé et acteurs médico-sociaux (prise en charge et appui spécifique)
- Province de Liège et Région wallonne (soutien et financement)



ACTION 4

Accompagner les communes dans leur transition numérique inclusive et responsable

Description de l'action

Mettre en œuvre une démarche supracommunale visant à accompagner les communes dans l'intégration des enjeux du numérique inclusif et responsable au sein de leurs services publics et de leurs politiques locales.

Cette action s'appuie sur les travaux de la Chambre Emploi-Formation et sur les constats territoriaux, qui mettent en évidence l'ampleur de la fracture numérique. Près de 40 % de la population présente une vulnérabilité numérique, avec des impacts directs sur l'accès aux droits, aux services publics et à l'autonomie.

À l'échelle du territoire, les analyses montrent :

- une forte hétérogénéité des pratiques entre communes ;
- une dématérialisation croissante des services ;
- un maintien inégal des alternatives physiques ;
- des enjeux renforcés dans les territoires ruraux.

Dans ce contexte, l'action vise à organiser une réponse coordonnée conciliant modernisation des services publics et accessibilité pour tous, en garantissant le droit d'accès aux services sans obligation de recours au numérique.

Elle repose sur :

- l'accompagnement des communes dans l'intégration du numérique inclusif ;
- le maintien d'alternatives de qualité (guichets, accueil humain, accompagnement) ;
- l'harmonisation progressive des pratiques ;
- le développement d'une culture commune au sein des administrations.

La démarche s'appuiera sur des échanges entre acteurs, la valorisation de pratiques inspirantes et la co-construction d'actions concrètes (formations, outils, dispositifs d'accueil, mutualisations).



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Réduire la fracture numérique sur le territoire
- Garantir un accès équitable aux services publics
- Maintenir des alternatives effectives au tout-numérique
- Renforcer l'autonomie des citoyens
- Sensibiliser les administrations et les décideurs
- Structurer une dynamique collective entre acteurs
- Harmoniser progressivement les pratiques entre communes
- Développer des solutions concrètes adaptées aux besoins

Cette action illustre un territoire qui veille à ce que la transition numérique renforce l'accès aux droits et aux services, sans exclure les publics les plus vulnérables.

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (coordination territoriale et animation supracommunale)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz (pilotage stratégique et validation politique)
- IBEFE Huy-Waremme (expertise, diagnostic et appui à la démarche)
- Communes (mise en œuvre locale et adaptation des services)
- CPAS (accès aux publics et accompagnement)
- Acteurs de la formation, de l'insertion et du numérique (déploiement d'actions et accompagnement)
- Tissu associatif local (médiation numérique et inclusion sociale)
- Partenaires institutionnels (Région wallonne, ADN...) (soutien et cadre d'action)



ACTION 5

Fédérer les opérateurs culturels autour de la dynamique territoriale

Description de l'action

Structurer une dynamique de coopération entre les opérateurs culturels du territoire Hesbaye-Meuse-Condruz afin de renforcer l'accès à la culture, la participation citoyenne et la contribution de la culture à la cohésion sociale et à la résilience territoriale.

Le territoire dispose d'un tissu culturel riche et diversifié, porté par de nombreux acteurs locaux, équipements culturels, initiatives associatives et dynamiques citoyennes. Toutefois, les pratiques, les projets et les ressources restent encore peu coordonnés à l'échelle supracommunale et insuffisamment articulés aux autres politiques territoriales.

Dans un contexte marqué par les transitions sociales, environnementales et démocratiques, les enjeux culturels occupent une place essentielle. La culture contribue en effet à renforcer les capacités d'expression, de participation, de compréhension des transformations en cours et de création de liens entre les habitants et les territoires. Une vision de résilience territoriale implique dès lors des transformations culturelles majeures et la capacité à faire émerger de nouveaux récits, de nouvelles coopérations et de nouvelles formes de participation citoyenne.

Cette action vise à fédérer les principaux opérateurs culturels autour d'une dynamique territoriale commune afin d'explorer les coopérations possibles à l'échelle supracommunale, de renforcer l'accès de toutes et tous aux droits culturels et de mieux intégrer les dimensions culturelles dans les dynamiques territoriales.

Elle repose notamment sur :

- la mise en réseau et la coopération entre opérateurs culturels ;
- le développement de projets et d'initiatives partagés ;
- le renforcement de l'accessibilité culturelle à l'échelle du territoire ;
- la valorisation de la culture comme levier d'émancipation, de participation citoyenne et de cohésion sociale ;
- le développement de collaborations entre les acteurs culturels et les autres secteurs du territoire (social, jeunesse, santé, éducation, transition, etc.).



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

Cette action s'inscrit dans une approche des droits culturels considérés comme un élément fondamental du développement humain, de la participation citoyenne et du vivre-ensemble.

Selon l'UNESCO, la culture englobe l'ensemble des dimensions matérielles, immatérielles, sociales et symboliques qui permettent aux individus et aux groupes de construire du sens, de transmettre des références communes et de participer pleinement à la vie collective.

Dans cette perspective, l'action s'appuie également sur les principes de la Déclaration de Fribourg (2007), qui reconnaît les droits culturels comme des droits fondamentaux. Ceux-ci concernent notamment :

- le droit de choisir et d'exprimer son identité culturelle ;
- le droit de participer à la vie culturelle ;
- le droit d'accéder aux ressources culturelles et au patrimoine ;
- le droit de contribuer aux dynamiques culturelles collectives ;
- le droit de participer librement aux processus de création et de transmission culturelle.

Autant d'enjeux culturels qui participent directement à la cohésion sociale, à la capacité d'agir des habitants et à la construction d'un territoire plus solidaire, inclusif et résilient.

Dans cette perspective, l'action vise à :

- renforcer l'accès de toutes et tous à la vie culturelle ;
- favoriser la participation et l'expression citoyenne ;
- soutenir la coopération et les complémentarités entre acteurs culturels ;
- développer des dynamiques culturelles à l'échelle supracommunale ;
- valoriser la diversité culturelle et les ressources locales ;
- contribuer à la cohésion sociale et à l'attractivité du territoire.

Cette démarche contribue à faire de la culture un levier transversal du projet de territoire, au service de l'émancipation, de la résilience collective et du développement territorial durable.



Porteurs/Partenaires pressentis

- Centre culturel de Huy (portage de la démarche, animation et coordination culturelle territoriale)
- Centres culturels du territoire Hesbaye-Meuse-Condroz (mise en réseau des acteurs, développement de projets communs, participation à la dynamique supracommunale)
- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (coordination territoriale, articulation avec le Projet de territoire et soutien à la coopération entre acteurs)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz (pilotage stratégique et validation politique)
- Communes et CPAS (relais locaux, soutien aux dynamiques culturelles et articulation avec les politiques locales)
- Acteurs associatifs, éducatifs et de jeunesse (développement d'actions culturelles participatives et inclusion des publics)
- Établissements scolaires et acteurs de l'éducation permanente (sensibilisation, médiation culturelle et participation citoyenne)
- Opérateurs culturels et artistiques locaux (co-construction des projets, valorisation des ressources culturelles locales et expérimentation)
- Province de Liège, Fédération Wallonie-Bruxelles et Région wallonne (soutien institutionnel, accompagnement et dispositifs de financement)
- Acteurs des secteurs sociaux, de la santé, de la transition et du développement territorial (développement d'approches transversales et articulation entre culture et autres enjeux territoriaux)



ACTION 1

Structurer une gouvernance et une stratégie territoriale de l'alimentation durable, saine et solidaire

Description de l'action

Déploiement d'un dispositif supracommunal visant à organiser une gouvernance alimentaire territoriale et à élaborer une stratégie intégrée en matière d'alimentation durable à l'échelle du territoire Hesbaye-Meuse-Condroz, à travers la création d'un consortium d'acteurs et la mise en œuvre d'un plan stratégique partagé.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets wallon « Projets Alimentaires Territoriaux », qui vise à renforcer les dynamiques existantes et à organiser des politiques alimentaires territoriales cohérentes, intégrées et durables. Elle repose sur un processus de concertation déjà engagé au sein de la Chambre Alimentation, ayant permis d'identifier les forces du territoire, les initiatives existantes et les besoins de structuration.

La démarche vise à dépasser une logique d'initiatives ponctuelles pour construire une approche systémique de l'alimentation, articulant les dimensions économiques, sociales, sanitaires et environnementales.

Dans ce contexte, l'action vise à organiser un modèle territorial reposant sur :

- la mise en place d'un consortium opérationnel rassemblant les principaux acteurs du territoire (GAL, acteurs sociaux, santé, alimentation, environnement...)
- la définition d'une gouvernance alimentaire territoriale claire et pérenne
- l'élaboration et le pilotage d'un plan stratégique alimentaire territorial
- la structuration d'une animation territoriale continue (réseaux, concertation, capitalisation, suivi)
- la mise en place d'un dispositif de monitoring et d'évaluation des actions

La gouvernance s'articulera autour de deux instances complémentaires :

- la Chambre Alimentation, en tant qu'instance stratégique de pilotage
- le Conseil de Politique Alimentaire, en tant qu'espace élargi de concertation, de participation et de co-construction



Le plan stratégique s'organisera autour de deux axes complémentaires :

- Agir sur l'offre alimentaire : production locale, transformation, distribution, logistique, structuration des filières, soutien aux producteurs
- Agir sur la demande : accessibilité à une alimentation durable, sensibilisation, éducation alimentaire, accompagnement des publics, restauration collective

Le dispositif permettra d'assurer une cohérence d'ensemble, une meilleure lisibilité des actions et une montée en puissance progressive de la politique alimentaire territoriale.

Par la mise en place des actions concrètes à l'échelle territoriale, notamment :

- la mise en place d'un guichet unique dédié à l'alimentation durable
- l'organisation d'actions de sensibilisation et de formation des acteurs et du grand public
- le développement d'une plateforme territoriale (répertoire, outils, information)
- l'organisation d'événements fédérateurs
- l'étude de solutions logistiques (notamment pour l'aide alimentaire)
- le renforcement des liens entre producteurs locaux et acteurs publics
- le développement de coopérations en matière de restauration collective à l'échelle supracommunale



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Structurer un écosystème alimentaire territorial cohérent, coordonné et durable
- Mettre en place une gouvernance alimentaire territoriale claire et partagée
- Fédérer les acteurs autour d'une stratégie alimentaire commune
- Décloisonner les politiques publiques (santé, social, économie, environnement)
- Renforcer les circuits courts et les filières locales
- Améliorer l'accessibilité à une alimentation saine et durable pour tous les publics
- Soutenir les dynamiques locales (restauration collective, aide alimentaire, initiatives citoyennes)
- Renforcer les liens entre producteurs, acteurs publics et consommateurs
- Structurer des outils concrets (guichet, plateforme, logistique, animation territoriale)
- Favoriser l'innovation, les expérimentations et les collaborations entre acteurs
- Positionner le territoire comme relais des politiques wallonnes en matière d'alimentation durable
- Assurer un suivi, une évaluation et une capitalisation des actions à l'échelle territoriale

Cette action contribue à passer d'une logique de projets dispersés à une véritable politique alimentaire territoriale intégrée, structurée et pilotée. Elle constitue un levier stratégique majeur pour renforcer la résilience alimentaire, sociale, économique et environnementale du territoire.

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (coordination générale et pilotage stratégique)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz (pilotage stratégique et validation politique)
- GAL Jesuishesbignon.be (animation territoriale, élaboration de la stratégie, coordination opérationnelle)
- GAL Pays des Condruses, GAL Meuse@ Campagne, GAL Burdinale-Mehaigne (participation à la gouvernance et mise en œuvre)
- CISP Devenirs (animation du guichet, sensibilisation et information des publics)
- Fédération des Services Sociaux (expertise aide alimentaire)
- CLPS Huy-Waremme (intégration des enjeux santé)
- Asbl Therra (intégration des enjeux environnement et santé, animation)
- Acteurs de la production, de la transformation, de la distribution et de l'aide alimentaire
- Acteurs de la santé, de l'économie sociale et de l'environnement
- Communes et partenaires institutionnels



ACTION 2

Pérenniser et étendre RenovEnergie, la plateforme territoriale de rénovation énergétique

Description de l'action

Pérenniser, consolider et étendre à l'échelle du territoire Hesbaye-Meuse-Condroz la plateforme locale de rénovation énergétique RenovEnergie, afin d'en faire un service territorial structurant d'accompagnement à la rénovation énergétique des logements.

Initialement développée dans le cadre d'un appel à projets régional, la plateforme RenovEnergie constitue un outil opérationnel majeur pour stimuler la rénovation énergétique et accompagner les ménages dans leurs démarches.

Elles s'inscrit dans une logique d'accompagnement intégré couvrant l'ensemble du parcours de rénovation, depuis la sensibilisation jusqu'au suivi post-travaux. Une attention particulière est portée aux ménages en situation de précarité énergétique, via une collaboration étroite avec les CPAS et les acteurs sociaux.

Dans un contexte d'accélération des objectifs climatiques, de hausse des coûts de l'énergie et d'augmentation des épisodes climatiques extrêmes, l'action intègre également les enjeux d'adaptation des logements, en particulier en matière de confort thermique été comme hiver.

Le diagnostic territorial met en évidence :

- un parc de logements énergivore nécessitant des rénovations importantes
- une précarité énergétique touchant une part significative des ménages
- une complexité des démarches pour les citoyens
- un besoin croissant d'adaptation des logements face aux vagues de chaleur et aux périodes de froid

Dans ce contexte, l'action vise à organiser un modèle territorial intégré reposant notamment sur :

- la pérennisation du dispositif au-delà des financements ponctuels
- l'extension progressive à l'ensemble des communes du territoire
- le renforcement des capacités d'accompagnement des ménages
- l'intégration des enjeux de confort thermique
- la structuration d'un réseau d'entreprises locales engagées (charte qualité)
- le développement de synergies avec d'autres dispositifs territoriaux



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Pérenniser un dispositif structurant déjà opérationnel et éprouvé
- Étendre la couverture à l'ensemble des 31 communes
- Accélérer la rénovation énergétique du parc de logements
- Réduire la précarité énergétique, en particulier chez les publics vulnérables
- Améliorer le confort thermique des logements en été comme en hiver
- Adapter les logements aux effets du changement climatique
- Simplifier les démarches des citoyens grâce à un accompagnement intégré
- Garantir une qualité de service homogène à l'échelle territoriale
- Structurer une filière locale de rénovation énergétique
- Soutenir l'économie locale et les entreprises du territoire
- Contribuer aux objectifs régionaux de transition énergétique et climatique

Elle contribue à passer d'une logique de projet temporaire à un service territorial structuré, pérenne et intégré, capable de répondre à la fois aux enjeux énergétiques, climatiques et sociaux.

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (portage global, coordination territoriale, recherche de financements, suivi stratégique et articulation avec les autres actions du Projet de territoire)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz (pilotage stratégique et validation politique)
- GAL Pays des Condruses et GAL M@C (pilotage technique, animation de la plateforme, accompagnement des ménages, développement méthodologique et opérationnel)
- Communes (relais local, mobilisation des citoyens, intégration dans les politiques locales, soutien logistique et financier)
- CPAS (repérage et accompagnement des publics en précarité énergétique, articulation avec les dispositifs sociaux, co-intervention)
- Coordinateurs POLLEC (expertise technique, articulation avec les stratégies énergie-climat communales, soutien à la mise en œuvre locale)
- Guichet de l'énergie (information des citoyens, complémentarité avec les dispositifs régionaux, orientation des publics)
- Entreprises locales du bâtiment (mise en œuvre des travaux, participation à une filière locale structurée, engagement dans des démarches de qualité)
- Acteurs financiers (financement des projets, développement de solutions adaptées aux ménages, soutien aux montages financiers)
- Wattlabs asbl (accompagnement au développement de projets de partage d'énergie et de communautés énergétiques)
- Partenaires régionaux (SPW, programmes énergie) (cadre réglementaire, financement, appui méthodologique)



ACTION 3

Développer une offre supracommunale de services «énergie-climat»

Description de l'action

Dans un contexte marqué par la dépendance aux dispositifs de financement temporaires, notamment le programme POLLEC, le territoire est confronté à un risque de fragilisation des compétences, des dynamiques et des services développés ces dernières années. L'action vise à structurer une offre de services énergétiques à l'échelle supracommunale afin de garantir la continuité, la cohérence et la pérennité des actions menées en matière de transition énergétique sur le territoire Hesbaye-Meuse-Condroz.

Le diagnostic met en évidence :

- une dépendance importante aux financements régionaux ponctuels
- une hétérogénéité des moyens et des compétences entre communes
- un besoin de structuration et de mutualisation à l'échelle supracommunale
- un risque de perte de compétences en l'absence de cadre pérenne

Au regard de ces éléments, l'action vise à organiser une offre territoriale reposant sur :

- l'identification des besoins des communes en matière d'énergie et de climat
- la mutualisation des ressources humaines (conseillers énergie, coordinateurs)
- la structuration d'un socle de services communs à l'échelle du territoire
- la mise en place de mécanismes de financement permettant d'assurer la pérennité des services
- l'articulation avec les dispositifs existants (POLLEC, GAL, Région, Province)

L'action vise également à renforcer la capacité du territoire à porter une stratégie énergétique cohérente et durable, en assurant la continuité des actions, la capitalisation des expériences et la montée en compétence des acteurs dans la durée.



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Garantir la continuité des actions et des services énergétiques sur le territoire
- Pérenniser les compétences et les expertises développées
- Mutualiser les ressources humaines et techniques entre communes
- Réduire la dépendance aux financements ponctuels
- Structurer une stratégie énergétique territoriale cohérente
- Renforcer la capacité d'ingénierie du territoire
- Améliorer l'efficacité et la lisibilité des actions
- Favoriser la coopération entre communes et acteurs
- Anticiper les évolutions des politiques énergétiques

Cette action constitue un levier structurant pour stabiliser les dynamiques engagées et inscrire la transition énergétique dans une trajectoire durable à l'échelle du territoire.

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (coordination générale, structuration de l'offre supracommunale, animation territoriale, recherche de financements)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz (pilotage stratégique et validation politique)
- GAL Pays des Condruses et partenaires territoriaux (appui technique, expertise en transition énergétique, développement et test de solutions opérationnelles)
- Communes (expression des besoins, participation à la gouvernance, mise en œuvre locale des services)
- Coordinateurs POLLEC (expertise technique, mise en œuvre opérationnelle, lien avec les politiques énergie-climat)
- Province de Liège (appui institutionnel, soutien financier et technique, mise en cohérence avec les politiques provinciales)
- Région wallonne (cadre stratégique et réglementaire, financement, articulation avec les dispositifs régionaux)
- Autres partenaires techniques et opérateurs spécialisés (apport d'expertise spécifique, soutien à la mise en œuvre de services mutualisés)



ACTION 4

Structurer une approche collective de la transition énergétique

Description de l'action

Dans un contexte de transition énergétique et d'évolution des modèles de production et de consommation, les communes sont confrontées à des enjeux croissants en matière d'approvisionnement, de maîtrise des coûts et de réduction des émissions.

À l'échelle du territoire Hesbaye-Meuse-Condruz, ces enjeux représentent également une opportunité de développer des approches collectives permettant de mieux valoriser les ressources locales et de renforcer la résilience énergétique.

Cette action vise à accompagner l'émergence d'une dynamique territoriale en matière d'énergie, en favorisant la coopération entre communes et acteurs locaux.

Dans cette perspective, l'action consiste à :

- identifier les initiatives existantes et les potentiels à l'échelle du territoire
- favoriser le partage d'expériences entre communes
- explorer les opportunités de mutualisation et de coopération énergétique
- accompagner le développement de projets collectifs, notamment en matière de production et de partage d'énergie
- soutenir la réflexion sur la mise en place de dispositifs territoriaux (communautés d'énergie, projets mutualisés, etc.)

Cette démarche vise à structurer progressivement une approche coordonnée, adaptée aux spécificités du territoire et aux capacités des communes.



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Renforcer la résilience énergétique du territoire
- Favoriser la production et la consommation d'énergie à l'échelle locale
- Réduire la dépendance aux sources externes
- Soutenir les communes dans leurs projets énergétiques
- Encourager les coopérations entre acteurs publics et privés
- Valoriser les ressources locales

Cette action contribue à inscrire le territoire dans une trajectoire énergétique durable, en lien avec les politiques régionales et européennes.

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (animation, coordination, mise en réseau)
- WattLabs asbl (incubateur territorial et accompagnement de projets collectifs de production et de partage d'énergie)
- Communes (identification des projets, participation)
- Intercommunales (énergie, développement) (expertise, portage de projets)
- Région wallonne (cadre, financement, dispositifs)
- Acteurs énergétiques / coopératives citoyennes (développement de projets, expertise)



AXE 4 | Améliorer durablement la qualité de vie en agissant sur la santé, l'habitat et le cadre de vie

ACTION 1

Développer des réponses pour renforcer l'accès aux soins dans les zones déficitaires

Description de l'action

Développement d'une réponse territoriale coordonnée visant à améliorer de manière concrète l'accès aux soins de première ligne à l'échelle du territoire Hesbaye-Meuse-Condroz, en particulier dans les zones identifiées comme déficitaires en offre de soins.

Cette action repose sur une démarche progressive qui combine :

- une analyse partagée des besoins et des zones déficitaires, permettant d'identifier les priorités d'intervention et les leviers d'action mobilisables ;
- la mise en œuvre de solutions concrètes visant à améliorer l'accès aux soins, en s'appuyant sur les dynamiques existantes et les opportunités locales.

Le diagnostic territorial met en évidence :

- une répartition inégale de l'offre de soins sur le territoire
- des difficultés d'accès liées à la mobilité, aux coûts et à la disponibilité des professionnels
- un manque de médecins généralistes et de services de proximité dans certaines zones
- un besoin de solutions adaptées aux spécificités rurales

Sur base de ces constats, l'action vise à organiser une réponse territoriale reposant notamment sur :

- le soutien au développement de structures de soins de proximité
- la mise en place de solutions facilitant l'accès aux soins (consultations délocalisées, dispositifs de transport, permanences décentralisées, renforcement des dispositifs mobiles)
- le développement de l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé (conditions d'accueil, mise en réseau, accompagnement à l'installation)
- l'organisation d'une réflexion autour des logiques de consommation de soins

Cette approche contribue à organiser une réponse territoriale à la fois progressive, coordonnée et adaptée aux réalités locales, afin de produire des améliorations concrètes et mesurables de l'accès aux soins.



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Améliorer l'accessibilité aux soins de première ligne pour l'ensemble de la population
- Réduire les inégalités territoriales en matière d'accès aux soins
- Renforcer la présence et l'attractivité des professionnels de santé sur le territoire
- Développer des solutions adaptées aux spécificités rurales et aux zones déficitaires
- Améliorer la continuité et la qualité des parcours de soins
- Soutenir le maintien à domicile des publics fragilisés
- Structurer une réponse territoriale coordonnée et durable

Elle contribue à passer d'une offre de soins fragmentée et inégalement répartie à une organisation territoriale plus lisible, accessible et adaptée aux besoins des habitants.

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (coordination territoriale, animation des acteurs, structuration de la démarche et recherche de financements)
- CLPS Huy-Waremme (expertise en promotion de la santé, animation des réseaux, appui méthodologique et lien avec le consortium d'acteurs de soins intégrés)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz (pilotage stratégique et validation politique)
- Communes et CPAS (relais local, identification des besoins, mise en œuvre opérationnelle et accompagnement des publics)
- Professionnels de santé (mise en œuvre des services de soins, participation à la structuration de l'offre locale)
- Réseaux de soins et maisons médicales (coordination des acteurs, développement de solutions intégrées de soins de première ligne)
- Province de Liège et Région wallonne (soutien institutionnel, financement, articulation avec les politiques de santé)
- Acteurs de la mobilité (mise en place de solutions facilitant l'accès aux soins)
- Acteurs associatifs et services à domicile (accompagnement des publics, soutien aux parcours de soins)



AXE 4 | Améliorer durablement la qualité de vie en agissant sur la santé, l'habitat et le cadre de vie

ACTION 2

Développer une dynamique territoriale de prévention et de promotion de la santé

Description de l'action

Développement d'une dynamique territoriale coordonnée visant à renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé à l'échelle du territoire Hesbaye-Meuse-Condruz, en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés et en développant des interventions adaptées aux publics.

Cette action repose sur une démarche progressive qui combine :

- une meilleure connaissance et structuration des initiatives existantes en matière de prévention et de promotion de la santé ;
- le développement d'actions coordonnées, ciblées et adaptées aux besoins du territoire et de ses habitants.

Le diagnostic territorial met en évidence :

- une multiplicité d'initiatives de promotion de la santé et de prévention souvent peu visibles et insuffisamment coordonnées
- un besoin de renforcer les actions de santé communautaire en lien avec les besoins des publics
- des enjeux croissants en matière de santé, de santé mentale, de précarité et de vieillissement
- une nécessité d'aller davantage vers les publics les plus vulnérables

Dans ce contexte, l'action vise à organiser une dynamique territoriale reposant notamment sur :

- le recensement, la mise en réseau et la valorisation des initiatives existantes
- le développement d'actions de promotion de la santé et de prévention dans les milieux de vie (écoles, associations, communes, etc.)
- le renforcement des compétences des acteurs de première ligne en matière de promotion de la santé
- la mise en place d'actions ciblées à destination des publics prioritaires en lien avec les besoins de ces publics
- le développement de démarches d'aller-vers et d'actions de terrain
- l'implication des citoyens et des acteurs locaux dans les dynamiques de promotion de la santé et de prévention

Cette approche contribue à organiser une dynamique territoriale cohérente et visible, afin de renforcer l'impact des actions de prévention et d'améliorer durablement la santé de la population. Cette action se concentre sur l'amont des parcours de santé, en agissant sur les facteurs qui influencent durablement l'état de santé des populations.



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Renforcer la prévention et la promotion de la santé à l'échelle du territoire
- Développer une approche proactive agissant sur les déterminants de la santé
- Améliorer la lisibilité et la coordination des actions existantes
- Réduire les inégalités sociales de santé
- Sensibiliser les habitants aux enjeux de santé et aux comportements favorables
- Renforcer les capacités d'action des acteurs locaux
- Favoriser l'implication des citoyens dans les dynamiques de santé

Elle contribue à passer d'une juxtaposition d'initiatives à une dynamique territoriale structurée, cohérente et capable de produire des effets durables sur la santé et le bien-être des habitants.

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (coordination territoriale, animation de la dynamique, mise en cohérence avec le Projet de territoire)
- CLPS Huy-Waremme (expertise en promotion de la santé, animation des réseaux, appui méthodologique et documentaire, organisation de sensibilisations)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz (pilotage stratégique et validation politique)
- Communes et CPAS (intégration des actions dans les politiques locales, relais auprès des citoyens)
- Acteurs de la santé, du social, du sport et de l'éducation (mise en œuvre des actions de prévention, contribution aux dynamiques territoriales)
- Acteurs associatifs (proximité avec les publics, développement d'actions ciblées)
- Province et Région (soutien institutionnel, financement et articulation avec les politiques publiques)



AXE 4 | Améliorer durablement la qualité de vie en agissant sur la santé, l'habitat et le cadre de vie

ACTION 3

Renforcer la gestion coordonnée des situations complexes liées à la santé mentale et aux assuétudes

Description de l'action

Développer une approche coordonnée visant à améliorer la gestion des interventions liées à la santé mentale et aux assuétudes, en renforçant les coopérations entre les services de sécurité, les acteurs de la santé et le secteur social.

Dans un contexte marqué par une augmentation des interventions liées à des situations de détresse psychologique, de troubles du comportement ou de consommation problématique de substances, les services de première ligne sont confrontés à des situations de plus en plus complexes, à la croisée des enjeux de sécurité, de santé et d'accompagnement social, mobilisant régulièrement les services de police, les secours et les acteurs de terrain.

Le diagnostic de terrain met notamment en évidence :

- une augmentation des interventions liées à la santé mentale et aux assuétudes ;
- des difficultés d'orientation vers les services adaptés ;
- un manque d'outils, de protocoles et de relais pour les intervenants de première ligne ;
- un besoin de renforcer les coopérations entre les secteurs de la sécurité, de la santé et du social.

Dans ce contexte, l'action vise à développer une réponse coordonnée reposant notamment sur :

- une meilleure connaissance des dispositifs existants et des acteurs ressources ;
- la facilitation de l'orientation des situations vers les services compétents ;
- le renforcement des liens opérationnels entre les acteurs de la sécurité, de la santé et du social ;
- le développement d'outils et de dispositifs d'appui pour les intervenants de première ligne (protocoles, formations, référents...);
- l'exploration de dispositifs d'intervention concertés (binômes d'intervention, relais spécialisés, case management, etc.).

Une réflexion sera menée afin d'identifier les modalités les plus adaptées aux réalités du territoire, en s'appuyant sur les pratiques existantes, les expériences inspirantes et les besoins des acteurs de terrain.



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Améliorer la prise en charge des situations complexes
- Réduire la pression sur les services de police
- Renforcer la sécurité des intervenants et des personnes concernées
- Favoriser une orientation plus rapide vers les services adaptés
- Développer une approche plus humaine, coordonnée et adaptée des situations
- Renforcer l'interconnaissance et la coopération entre les acteurs des secteurs social, santé et sécurité
- Consolider des collaborations durables entre les secteurs de la sécurité, de la santé et du social

Cette action contribue à mieux articuler les réponses aux situations de crise en intégrant les dimensions humaines, sociales et sanitaires dans les dispositifs de sécurité territoriale.

Porteurs/Partenaires pressentis

- Zones de police (mise en œuvre opérationnelle, identification des besoins de terrain, participation aux dispositifs de coordination et retour d'expérience)
- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (animation territoriale, coordination et mise en réseau)
- CLPS Huy-Waremme (accompagnement méthodologique, coanimation et mise en réseau)
- Services de santé mentale, réseaux de santé et hôpitaux (expertise, prise en charge, orientation)
- CPAS (accompagnement social, identification des situations)
- Services spécialisés en assuétudes (expertise, accompagnement et orientation)
- Zones de secours (appui aux interventions de première ligne, coordination avec les services de sécurité et participation aux réflexions opérationnelles)
- Province de Liège et Région wallonne (cadre d'action, articulation avec les dispositifs existants et soutien)



AXE 4 | Améliorer durablement la qualité de vie en agissant sur la santé, l'habitat et le cadre de vie

ACTION 4

Renforcer la lisibilité et la visibilité de l'offre de soins médicaux à domicile

Description de l'action

Déploiement d'un dispositif territorial visant à améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre de soins médicaux à domicile. Cette démarche a pour finalité de faciliter l'identification et l'accès aux services, tant pour les professionnels que pour les bénéficiaires afin de favoriser un accès plus simple et plus fluide aux ressources du territoire.

Cette action repose sur une démarche progressive qui combine :

- l'identification des freins liés à l'information, à la complexité des dispositifs et à la dispersion des ressources ;
- la structuration, la mise à jour et la centralisation des informations relatives à l'offre de soins et de services disponibles sur le territoire ;
- le développement d'outils de communication et d'information clairs, accessibles et adaptés aux différents publics ;
- le renforcement de la circulation de l'information et des mécanismes d'orientation entre acteurs et vers les citoyens.

Le diagnostic territorial met en évidence :

- un manque de lisibilité de l'offre de soins pour les bénéficiaires comme pour les professionnels ;
- une méconnaissance de certains services, dispositifs et aides existants ;
- une dispersion des informations et des ressources ;
- des difficultés d'accès à l'information pour certains publics vulnérables, notamment liées à la fracture numérique et à l'isolement.

Dans ce contexte, l'action vise notamment à :

- recenser et cartographier l'offre de soins et de services existante ;
- développer des supports d'information lisibles, accessibles et régulièrement actualisés (annuaires, cartographies, supports papier et numériques) ;
- diversifier les canaux de diffusion de l'information afin de toucher différents publics ;
- renforcer les relais d'information de proximité auprès des habitants ;
- améliorer l'orientation des publics vers les dispositifs adaptés ;
- favoriser les échanges d'informations et la coordination entre professionnels et structures du territoire.

Cette action constitue un levier transversal pour améliorer la compréhension de l'offre existante, renforcer l'accessibilité des dispositifs et soutenir une meilleure continuité des parcours.



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Améliorer la visibilité et la lisibilité de l'offre de soins et de services ;
- Faciliter l'accès à une information claire, accessible et actualisée ;
- Renforcer l'orientation des habitants et des professionnels ;
- Réduire le non-recours lié à une méconnaissance des dispositifs ;
- Favoriser une meilleure coordination et circulation de l'information entre acteurs ;
- Valoriser les ressources existantes à l'échelle territoriale.

L'action contribue ainsi à rendre l'offre territoriale plus compréhensible, plus accessible et mieux coordonnée au bénéfice des habitants et des professionnels.

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (coordination générale, structuration des outils et animation territoriale)
- Réseaux de santé dont le consortium de soins intégrés et acteurs de première ligne (coordination des parcours, diffusion de l'information, orientation et coordination entre professionnels)
- Communes et CPAS (relais local, diffusion de l'information, orientation des publics,)
- Professionnels de santé et services d'aide et de soins à domicile (actualisation des informations, relais auprès des publics)
- CLPS Huy-Waremme (appui méthodologique, articulation avec les actions de promotion et prévention de la santé)
- Opérateurs de mobilité et services de transport adapté (diffusion des informations relatives aux solutions de mobilité facilitant l'accès aux soins)
- Mutuelles et organismes assureurs (relais d'information et orientation des bénéficiaires)
- Associations locales et structures d'accompagnement des aînés et publics vulnérables (relais de proximité et soutien à l'accès à l'information)
- Partenaires techniques (plateformes numériques, outils cartographiques) (développement des outils de lisibilité et d'orientation)



AXE 4 | Améliorer durablement la qualité de vie en agissant sur la santé, l'habitat et le cadre de vie

ACTION 5

Développer une approche territoriale du bien vieillir

Description de l'action

Structurer une approche territoriale coordonnée du vieillissement à l'échelle de Hesbaye-Meuse-Condroz, visant à consolider les dynamiques engagées, à approfondir la connaissance des besoins et à traduire les travaux du Réseau « Bien Vieillir » en orientations opérationnelles pour les politiques publiques locales.

Cette action s'inscrit dans la continuité des travaux menés par la Chambre Bien Vieillir Hesbaye-Meuse-Condroz, qui ont permis de mobiliser un large panel d'acteurs, de recueillir des contributions de terrain, de dresser un état des lieux des besoins, d'élaborer des profils de seniors sur notre territoire et de faire émerger une vision partagée des enjeux liés au vieillissement.

Les démarches participatives et les analyses réalisées ont mis en évidence une approche globale du bien vieillir, articulée autour de plusieurs dimensions complémentaires :

- maintien de l'autonomie
- accès aux services et aux soins
- qualité et adaptation du logement
- mobilité et accessibilité
- lien social et participation citoyenne
- environnement de vie adapté

Ces travaux ont également souligné des spécificités territoriales fortes :

- une forte ruralité générant des situations d'isolement et des difficultés de mobilité ;

- une dispersion des services et un manque de visibilité des dispositifs existants ;
- des difficultés d'accès pour certains publics, liées notamment à la fracture numérique, à la mobilité et à l'hétérogénéité des besoins des aînés ;
- des tensions en matière d'accès aux soins, dans un contexte de pénurie de professionnels et de renforcement nécessaire des structures de proximité ;
- des fragilités sociales et matérielles, notamment autour de l'adaptation des logements et de la précarité énergétique ;
- des attentes fortes en matière de lien social, de cadre de vie et de sécurité ;
- une mobilisation importante des acteurs locaux et une dynamique partenariale structurante.

Dans ce contexte, l'action vise à organiser une démarche territoriale reposant sur :

- la consolidation et l'animation du Réseau Bien Vieillir Hesbaye-Meuse-Condroz
- la structuration d'une vision partagée à l'échelle du territoire
- la formalisation de recommandations opérationnelles à destination des communes et des acteurs
- la diffusion et l'appropriation de ces recommandations dans les politiques locales

Cette approche contribue à passer d'une dynamique d'échanges et de diagnostic à une structuration territoriale capable d'orienter concrètement l'action publique, tout en préparant le développement futur de projets opérationnels.



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Consolider une vision territoriale partagée du vieillissement
- Structurer une gouvernance et une coordination entre acteurs
- Objectiver les besoins actuels et futurs des seniors
- Traduire les diagnostics en orientations concrètes pour les politiques locales
- Outiller les communes et les acteurs dans l'adaptation de leurs actions
- Intégrer le vieillissement comme enjeu transversal dans les politiques publiques
- Réduire les inégalités territoriales liées au vieillissement
- Préparer l'émergence de projets opérationnels adaptés aux réalités du territoire

Cette action favorise le passage d'une dynamique exploratoire à un cadre structurant pour l'action territoriale. Elle constitue une étape essentielle pour anticiper les effets du vieillissement démographique et adapter progressivement le territoire.

Porteurs/Partenaires pressentis

- CLPS Huy-Waremme (animation du réseau « Bien vieillir », expertise en promotion de la santé et approche transversale)
- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (coordination territoriale, mise en cohérence avec les autres axes et politiques territoriales)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz (pilotage stratégique et validation politique)
- Communes et CPAS (intégration des enjeux du vieillissement dans les politiques locales, relais auprès des publics)
- Acteurs de la santé, du social, du logement et de la mobilité (contribution aux actions, co-construction de solutions adaptées)
- Acteurs associatifs (lien avec les citoyens, développement d'initiatives locales)
- Réseau Bien Vieillir (co-construction, partage d'expériences, production de recommandations)



AXE 4 | Améliorer durablement la qualité de vie en agissant sur la santé, l'habitat et le cadre de vie

ACTION 6

Structurer une approche territoriale de l'habitat adaptée aux besoins des habitants

Description de l'action

Mettre en place une démarche territoriale visant à mieux intégrer les enjeux liés à l'habitat dans les dynamiques locales, en lien avec les questions de santé, de vieillissement, de qualité de vie et de cohésion sociale.

Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, la diversité des situations de logement et les spécificités rurales du territoire, il apparaît nécessaire de renforcer la compréhension des besoins et de favoriser une meilleure articulation entre les acteurs concernés.

Les travaux menés dans le cadre du Projet de territoire mettent en évidence :

- des besoins croissants en adaptation des logements (maintien à domicile, accessibilité)
- des situations de mal-logement ou d'inadéquation entre logement et besoins
- une dispersion des initiatives et des dispositifs
- un manque de coordination entre les acteurs

Dans ce contexte, l'action vise à :

- consolider la connaissance des besoins en matière d'habitat
- créer des espaces d'échange entre acteurs du logement, du social et de la santé
- mettre en valeur les initiatives existantes
- accompagner les communes dans l'intégration progressive de ces enjeux



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Améliorer la compréhension des besoins en habitat
- Favoriser les approches transversales
- Soutenir les communes dans leurs démarches
- Renforcer les liens entre acteurs
- Valoriser les initiatives existantes
- Préparer des actions futures

Cette action constitue une première étape pour faire de l'habitat un levier du bien-vivre à l'échelle territoriale.

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (coordination de la démarche, animation territoriale, mise en réseau)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz (pilotage stratégique et validation politique)
- Communes (remontée des besoins, participation active, relais local)
- CPAS (apport de connaissance sur les publics, identification des situations de fragilité)
- Acteurs du logement (AIS, SLSP, Fonds du logement...) (expertise, partage de pratiques, participation aux échanges)
- Acteurs de la santé et du social (articulation avec les besoins des habitants)
- Région wallonne / Province de Liège (appui méthodologique, outils existants)



ACTION 7

Mieux connaître et accompagner la mobilisation des logements inoccupés

Description de l'action

Renforcer la compréhension et la mobilisation du parc de logements inoccupés à l'échelle du territoire Hesbaye-Meuse-Condruz, en accompagnant les communes dans leurs démarches et en favorisant une approche plus coordonnée entre acteurs.

Dans un contexte marqué par des tensions croissantes sur l'accès au logement, la présence de logements inoccupés constitue un levier potentiel important, encore insuffisamment mobilisé à l'échelle territoriale. Les travaux menés mettent en évidence une connaissance encore partielle du phénomène et des difficultés à activer ces biens dans un cadre opérationnel.

Le diagnostic territorial souligne :

- une présence de logements inoccupés avec des niveaux de connaissance variables selon les communes
- des freins multiples à leur mobilisation (juridiques, techniques, financiers, relation avec les propriétaires)
- une dispersion des pratiques et des outils mobilisés
- un manque de coordination et de partage d'expériences entre acteurs

Face à ces constats, l'action vise à renforcer progressivement la capacité du territoire à mieux connaître, comprendre et mobiliser ce parc, en s'appuyant sur les initiatives existantes et en accompagnant les communes dans leurs démarches.

Elle s'appuie notamment sur :

- la consolidation de la connaissance du phénomène à l'échelle territoriale
- l'identification et la mise en visibilité des pratiques existantes
- la création d'espaces d'échange entre communes et acteurs du logement
- l'identification de leviers mobilisables dans le cadre légal et opérationnel existant
- la diffusion de retours d'expérience et d'outils utiles

Cette approche permet d'aborder un enjeu sensible de manière progressive et réaliste, en tenant compte des spécificités locales et des capacités d'action des communes.



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Mieux cerner l'ampleur du phénomène des logements inoccupés
- Outiller les communes dans leurs actions
- Encourager le partage d'expériences
- Identifier des solutions adaptées au territoire
- Contribuer à une meilleure mobilisation du parc existant

Cette action permet d'aborder un enjeu sensible de manière progressive, en tenant compte des réalités locales.

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (animation, coordination, mise en réseau)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz (pilotage stratégique et validation politique)
- Communes (rôle central, partage d'expériences, mise en œuvre locale)
- Opérateurs logement (expertise, accompagnement des propriétaires, outils de mobilisation)
- CPAS, acteurs des secteurs sociaux et de la santé (identification des besoins en logement, articulation avec les publics)
- Région wallonne (cadre légal, dispositifs existants)



AXE 4 | Améliorer durablement la qualité de vie en agissant sur la santé, l'habitat et le cadre de vie

ACTION 8

Renforcer la coordination territoriale des politiques de logement et d'aménagement

Description de l'action

Mettre en place une dynamique de coordination des politiques de logement et d'aménagement à l'échelle du territoire Hesbaye-Meuse-Condruz, en accompagnant les communes dans leurs démarches et en favorisant une mise en cohérence progressive des outils et des orientations.

Dans un contexte marqué par des évolutions importantes des cadres réglementaires, des réformes en matière de logement et une pression croissante sur les ressources (bureaux d'études, financements, délais), les communes expriment un besoin accru de coordination, de mutualisation et d'appui à l'échelle supracommunale.

Les travaux menés mettent en évidence :

- une diversité de pratiques et d'outils entre communes
- des besoins importants d'accompagnement dans l'élaboration des Schémas de Développement Communal (SDC)
- des enjeux d'anticipation liés aux évolutions institutionnelles et aux politiques du logement
- un manque d'espaces de concertation structurés à l'échelle territoriale

Face à ces constats, l'action vise à organiser une dynamique territoriale permettant de renforcer les échanges, de mutualiser les ressources et de favoriser une meilleure articulation entre logement et aménagement.

Elle s'articule autour de deux volets complémentaires :

1. Accompagnement et coordination des SDC à l'échelle territoriale

- accompagner les communes dans l'élaboration ou la mise à jour de leurs SDC
- favoriser le partage d'outils, de diagnostics et de méthodes
- organiser la mise en réseau des communes
- soutenir la cohérence des orientations à l'échelle territoriale
- mobiliser l'expertise d'acteurs spécialisés, notamment la SPI

2. Organisation d'une concertation territoriale sur les politiques de logement

- structurer des espaces d'échange entre communes et acteurs du logement
- anticiper les évolutions institutionnelles (réformes, bassins d'habitat...)
- renforcer la coordination entre acteurs
- identifier des enjeux communs et des pistes de coopération
- positionner le territoire dans les dynamiques supra-locales

Cette démarche vise à faire évoluer progressivement les pratiques vers une approche plus coordonnée, tout en respectant les spécificités locales et les compétences des communes.



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Renforcer la cohérence des politiques d'aménagement et de logement
- Faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des SDC
- Mutualiser les outils, les connaissances et les ressources
- Anticiper les évolutions institutionnelles et territoriales
- Structurer une vision territoriale partagée
- Renforcer la coopération entre communes et acteurs
- Mieux positionner le territoire dans les dynamiques régionales

Cette action contribue à dépasser les approches communales isolées pour construire une dynamique territoriale plus cohérente et lisible, au service d'un développement équilibré du territoire.

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (coordination générale, animation territoriale, mise en réseau des acteurs)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz (pilotage stratégique et validation politique)
- Communes (pilotage des SDC, participation active aux échanges, mise en œuvre locale)
- SPI (appui technique, expertise en aménagement du territoire, accompagnement des démarches SDC)
- Acteurs du logement (SLSP, AIS, etc.) (contribution aux échanges, expertise sur les besoins en logement)
- Région wallonne (cadre réglementaire, dispositifs de financement, accompagnement)
- Province de Liège (soutien technique et mise en cohérence territoriale)



ACTION 1

Structurer et animer la coopération économique territoriale

Description de l'action

Structurer et renforcer les dynamiques de coopération économique à l'échelle du territoire Hesbaye-Meuse-Condruz en s'appuyant sur les réflexions issues de la Chambre Économie.

Dans un territoire caractérisé par une diversité d'acteurs économiques, une dispersion des initiatives et un cloisonnement encore marqué entre secteurs, les travaux menés ont mis en évidence :

- un besoin d'interconnaissance entre acteurs
- des opportunités de coopération encore peu exploitées
- des initiatives existantes mais insuffisamment connectées
- un intérêt croissant pour des dynamiques collectives à l'échelle territoriale

Dans ce cadre, l'action vise à consolider des espaces de coopération et à renforcer leur capacité à faire émerger des projets concrets en lien avec les réalités locales.

Elle repose notamment sur :

- l'animation régulière de groupes d'acteurs ;
- la structuration progressive de groupes de coopération territoriale, notamment par filières (construction, alimentation, énergie, tourisme, bien vieillir...);
- le renforcement des liens entre secteurs et filières ;
- la mise en relation d'acteurs complémentaires ;
- l'accompagnement de projets collectifs émergents ;
- la valorisation des initiatives existantes.

Cette démarche permet de faire évoluer progressivement les groupes d'échange vers des espaces de coopération opérationnelle, capables de soutenir le développement économique local et de favoriser l'innovation territoriale.



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Renforcer l'interconnaissance entre acteurs économiques
- Favoriser l'émergence de projets collectifs
- Soutenir le développement de dynamiques de filières
- Encourager l'innovation à l'échelle territoriale
- Valoriser les ressources et savoir-faire locaux

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condruz asbl (coordination, animation territoriale, mise en cohérence avec le Projet de territoire)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condruz (pilotage stratégique et validation politique)
- Chambre Économie (animation des groupes, mobilisation des acteurs, identification des dynamiques)
- Acteurs économiques (participation active, co-construction de projets, engagement dans les dynamiques)
- Communes (relais local, soutien aux dynamiques économiques)



ACTION 2

Renforcer les liens entre économie, emploi et formation à l'échelle territoriale

Description de l'action

Renforcer les articulations entre les dynamiques économiques du territoire, les besoins en compétences et les dispositifs de formation, afin de mieux répondre aux évolutions des activités et aux attentes des entreprises.

Dans un contexte marqué par des mutations économiques, des tensions sur certains métiers et un décalage entre offre de formation et besoins du terrain, les travaux menés ont mis en évidence :

- des difficultés de recrutement dans plusieurs secteurs
- une évolution rapide des compétences attendues
- un manque de lisibilité des dispositifs pour les entreprises et les publics
- un besoin de coordination entre acteurs de l'économie, de l'emploi et de la formation

L'action vise à renforcer les liens entre ces différents acteurs et à favoriser une meilleure adéquation entre les besoins du territoire et les parcours proposés.

Elle repose notamment sur :

- la mise en relation des acteurs économiques et des opérateurs de formation
- l'identification partagée des besoins en compétences
- le renforcement des échanges entre chambres et dispositifs existants
- le développement d'initiatives favorisant l'insertion et l'emploi local
- l'accompagnement de projets liés aux filières territoriales

Cette démarche permet de construire progressivement une approche intégrée du développement territorial, en reliant économie, emploi et formation.



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Mieux aligner les compétences avec les besoins du territoire
- Soutenir l'emploi local et les parcours d'insertion
- Renforcer la coordination entre acteurs
- Anticiper les évolutions des filières économiques
- Favoriser un développement économique inclusif

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (coordination, mise en lien des acteurs)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz (pilotage stratégique et validation politique)
- Chambre Économie (expression des besoins économiques, mobilisation des entreprises)
- Chambre Emploi & formation (coordination des dispositifs, articulation des acteurs)
- Acteurs de la formation et de l'insertion (adaptation des offres, accompagnement des publics)
- Entreprises (expression des besoins, participation aux dynamiques)



ACTION 3

Intégrer les enjeux économiques dans l'aménagement et l'attractivité du territoire

Description de l'action

Renforcer la prise en compte des enjeux économiques dans les politiques d'aménagement et de développement territorial, en favorisant une meilleure articulation entre les dynamiques économiques et les outils d'aménagement.

Dans un contexte marqué par des évolutions importantes en matière d'activités économiques, de pression sur les ressources foncières et de transformations liées à certains sites structurants (notamment la centrale nucléaire de Tihange), les communes expriment un besoin de coordination et d'accompagnement.

Les échanges menés ont mis en évidence :

- une diversité de situations et de stratégies entre communes
- un besoin de mieux anticiper les évolutions économiques
- une nécessité de renforcer la cohérence territoriale
- un manque de liens entre acteurs économiques et de l'aménagement

Dans ce contexte, l'action vise à renforcer les échanges et à favoriser une approche plus intégrée.

Elle repose notamment sur :

- la mise en relation des acteurs économiques et de l'aménagement
- l'accompagnement des communes dans leurs réflexions
- la valorisation des outils existants (SDC, zones d'activités...)
- la mobilisation de l'expertise d'acteurs spécialisés
- le partage d'expériences et de pratiques

Cette démarche contribue à mieux articuler développement économique et aménagement du territoire, en tenant compte des spécificités locales.



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Renforcer l'attractivité économique du territoire
- Favoriser une implantation cohérente des activités
- Optimiser l'utilisation des ressources foncières
- Anticiper les évolutions économiques
- Structurer une vision territoriale partagée

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (coordination, animation territoriale)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz (pilotage stratégique et validation politique)
- l'Agence de développement territorial SPI (expertise en développement économique et aménagement)
- Communes (mise en œuvre locale, intégration dans les outils d'aménagement)
- Acteurs économiques (expression des besoins, participation aux échanges)



ACTION 4

Développer une dynamique territoriale d'innovation et d'économie locale durable

Description de l'action

Soutenir l'émergence et le développement de dynamiques économiques plus durables, innovantes et ancrées localement, en s'appuyant sur les initiatives existantes et en favorisant les expérimentations à l'échelle du territoire.

Les échanges menés dans le cadre du Projet de territoire mettent en évidence :

- la présence d'initiatives en matière d'économie circulaire, sociale et locale
- une volonté des acteurs de développer de nouveaux modèles
- un manque de visibilité et de structuration de ces dynamiques
- un besoin de mise en réseau et d'accompagnement

Cette action repose notamment sur :

- l'identification et la valorisation des projets existants
- la mise en relation des acteurs concernés
- le soutien à des projets pilotes et expérimentaux
- le développement d'échanges de pratiques
- l'intégration progressive de ces approches dans les dynamiques territoriales

Cette démarche contribue à positionner le territoire comme un espace d'innovation et d'expérimentation, en lien avec les enjeux de transition et de résilience économique.



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Encourager des modèles économiques durables
- Favoriser l'innovation territoriale
- Renforcer la résilience économique
- Valoriser les ressources locales
- Soutenir l'émergence de projets expérimentaux

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (coordination, animation, mise en cohérence)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz (pilotage stratégique et validation politique)
- Chambre Économie (identification des initiatives, animation des dynamiques)
- Acteurs économiques et associatifs (portage de projets, expérimentations)
- Communes (soutien local, relais des initiatives)
- Région / dispositifs d'innovation (soutien méthodologique et financier)



ACTION 5

Structurer une approche territoriale coordonnée de la mobilité

Description de l'action

Renforcer la coordination des politiques et des actions en matière de mobilité à l'échelle du territoire Hesbaye-Meuse-Condruz, en articulation avec les dynamiques locales, les opérateurs de transport et les politiques régionales.

Dans un territoire majoritairement rural, marqué par la dispersion des services et une forte dépendance à la voiture individuelle, les enjeux de mobilité sont essentiels pour garantir l'accès aux services, à l'emploi et à la formation.

Les travaux menés ont mis en évidence :

- une offre parfois peu adaptée ;
- des besoins différenciés ;
- un manque de lisibilité ;
- des difficultés de coordination ;
- des enjeux d'accessibilité vers les pôles économiques et les services.

Dans ce cadre, l'action vise à renforcer les espaces de concertation et à améliorer la prise en compte des besoins du territoire et repose notamment sur :

- la concertation entre communes, opérateurs et acteurs ;
- la mise en cohérence avec les politiques régionales ;
- l'identification de priorités territoriales ;
- le développement de solutions adaptées aux réalités rurales ;
- le renforcement de la lisibilité des dispositifs ;
- une meilleure articulation entre mobilité, économie et accès aux services.



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Améliorer la cohérence et la lisibilité des solutions
- Adapter l'offre aux besoins du territoire
- Renforcer la concertation entre acteurs
- Développer des solutions complémentaires
- Améliorer l'accessibilité aux services, à l'emploi et aux zones d'activités
- Soutenir le développement économique
- Réduire les inégalités territoriales

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (coordination territoriale, animation)
- Conférence des élus Hesbaye-Meuse-Condroz (pilotage stratégique et validation politique)
- Chambre Mobilité (structuration des besoins, animation thématique)
- Communes (remontée des besoins, participation à la démarche)
- AOT / TEC (articulation avec les politiques régionales et mise en œuvre des solutions)
- Province de Liège / Région wallonne (soutien institutionnel et financier)



ACTION 6

Accompagner les communes dans le développement de l'open data et de l'usage des données territoriales

Description de l'action

Accompagner les communes du territoire Hesbaye-Meuse-Condruz dans la mise en œuvre de la politique d'open data, en cohérence avec le cadre régional wallon, notamment le décret relatif à la réutilisation des informations du secteur public et la stratégie Digital Wallonia, et soutenir le développement d'une culture partagée de la donnée au service de l'action publique.

Dans un contexte de transformation numérique et de montée en puissance des enjeux liés à la donnée, les communes sont appelées à publier, structurer et valoriser leurs données publiques, notamment via les dispositifs régionaux tels que la plateforme Open Data Wallonie-Bruxelles (ODWB). Cette évolution représente à la fois une obligation réglementaire et une opportunité stratégique pour améliorer la transparence, la collaboration et la qualité des décisions publiques.

Afin de soutenir les communes dans la structuration de cette démarche, une réflexion sera menée sur la mise en place d'un appui **supracommunal (« correspondant open data »)**, destiné à **faciliter la mise en œuvre de cette politique à l'échelle des 31 communes, et à soutenir une approche progressive et adaptée, articulée autour de plusieurs leviers :**

- l'information et la sensibilisation des élus et des administrations
- l'accompagnement des communes dans l'identification, la structuration et la publication de leurs données
- la mise en réseau et le partage d'expériences entre communes
- le développement de compétences permettant d'analyser et d'interpréter les données, notamment en matière d'aménagement, de logement, de mobilité ou de gestion des infrastructures
- la valorisation de la donnée comme levier d'aide à la décision locale



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

- Favoriser la mise en conformité des communes avec les obligations régionales en matière d'open data
- Améliorer la transparence et l'accessibilité des données publiques
- Renforcer la capacité des communes à mobiliser la donnée pour éclairer leurs décisions
- Soutenir une meilleure compréhension des dynamiques territoriales (démographie, logement, mobilité, économie...)
- Développer une culture partagée de la donnée à l'échelle du territoire
- Encourager la mutualisation des outils, des méthodes et des pratiques
- Positionner le territoire comme acteur proactif de la transition numérique

Cette action contribue à faire de la donnée un levier opérationnel au service des politiques publiques et de la coordination territoriale, en lien direct avec les enjeux du Projet de territoire (logement, mobilité, économie, santé...).

Porteurs/Partenaires pressentis

- asbl Hesbaye-Meuse-Condruz (animation, coordination, rôle de « correspondant open data supracommunal », accompagnement des communes, organisation de formations)
- Communes (production et publication des données, participation aux dynamiques de partage, utilisation des données dans les politiques locales)
- SPW / Digital Wallonia (cadre réglementaire, outils régionaux, accompagnement méthodologique)
- Intercommunales / opérateurs publics (SPI, etc.) (expertise technique, croisement des données, appui aux analyses territoriales)
- Acteurs académiques / bureaux d'études (appui méthodologique, valorisation des données, production d'analyses)



ACTION 7

Structurer une approche territoriale de la transformation numérique des communes

Description de l'action

Dans un contexte où la transformation numérique constitue un levier essentiel d'efficacité des services publics, de performance organisationnelle et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens, il apparaît nécessaire de disposer d'un état des lieux de la maturité numérique du territoire Hesbaye-Meuse-Condroz et d'une vision claire et partagée.

Les communes sont aujourd'hui confrontées à des enjeux multiples : évolution des outils numériques, développement des services en ligne, sécurisation des données, simplification des démarches administratives et adaptation des compétences internes. Toutefois, les niveaux d'équipement, d'usage et de structuration des outils restent variables d'une commune à l'autre.

Cette action vise à mieux appréhender ces réalités et à accompagner une montée en compétence progressive à l'échelle territoriale. Elle s'inscrit en cohérence avec les priorités régionales définies dans la stratégie Digital Wallonia 2025-2029, notamment en matière de territoire connecté et intelligent, de transformation numérique, de développement des compétences numériques et de gouvernance des données.

Dans cette perspective, l'action consiste à :

- établir un état des lieux partagé des pratiques et des outils numériques au sein des communes
- analyser le niveau de maturité numérique du territoire et identifier les besoins prioritaires
- cartographier les outils existants et les projets en cours
- identifier des opportunités de mutualisation et de coopération entre communes
- faire émerger des priorités d'action à l'échelle territoriale



Objectifs et valeur ajoutée de l'action

Cette démarche constitue une étape structurante pour accompagner la transformation numérique du territoire de manière progressive et coordonnée à travers une stratégie numérique territoriale cohérente, réaliste et adaptée aux spécificités locales. Une telle structuration facilitera l'accès à des dispositifs d'accompagnement et de financement, notamment dans le cadre de programmes régionaux, pour :

- Améliorer l'efficacité des services publics locaux grâce au numérique
- Favoriser la simplification et l'amélioration des services aux citoyens
- Encourager la mutualisation des outils et des pratiques entre communes
- Renforcer les compétences numériques des acteurs locaux

Porteurs/Partenaires pressentis

- Hesbaye-Meuse-Condroz asbl (animation, coordination, structuration de la démarche, analyse des besoins, mise en réseau)
- Communes (participation à l'état des lieux, partage des pratiques, expression des besoins, mise en œuvre des évolutions)
- Agence du Numérique (AdN) (appui stratégique et méthodologique en matière de transformation numérique et de gouvernance des données)
- SPW / Digital Wallonia (cadre stratégique, outils, dispositifs d'accompagnement et de financement)
- Intercommunales / opérateurs publics (appui technique, partage d'expériences, mutualisation des solutions)
- Acteurs spécialisés (numérique, cybersécurité, formation) (appui méthodologique, développement des compétences, accompagnement des projets)



Piloter et conduire dans le temps

Piloter une stratégie territoriale dans la durée

Le Projet de territoire Maillages est conçu comme un processus collectif inscrit dans le temps long, reposant sur l'intelligence du territoire, la coopération entre acteurs et une capacité permanente d'adaptation.

Au-delà de la Vision territoriale à l'horizon 2040 et des axes stratégiques, sa réussite dépend de la manière dont il est animé, piloté, évalué et ajusté au fil du temps.

Ce chapitre décrit le fonctionnement concret du Projet de territoire, les outils mobilisés et les principes qui permettent de faire vivre Maillages au quotidien.

Une mise en œuvre progressive et structurée

Le Projet de territoire ne constitue pas un plan figé, mais une démarche évolutive. Sa mise en œuvre repose sur une montée en puissance progressive des actions, permettant d'adapter les dynamiques aux réalités du territoire et aux capacités des acteurs.

Cette approche vise à :

- tenir compte de la diversité des situations communales ;
- sécuriser les conditions techniques, financières et partenariales ;
- favoriser l'appropriation collective des actions ;
- permettre l'expérimentation et l'ajustement des dispositifs.

Elle traduit la volonté de construire une trajectoire réaliste, capable de transformer progressivement les ambitions stratégiques en réalisations concrètes.



Une stratégie organisée en trois phases

La conduite du Projet de territoire s'inscrit dans une trajectoire structurée en trois grandes phases complémentaires :

2024 – 2026
L'IMPULSION

Phase de structuration et de consolidation

Le territoire met en place les conditions nécessaires à l'action :

- consolidation de la gouvernance et des dynamiques de coopération ;
- approfondissement des diagnostics et des priorités ;
- conception des actions et structuration des projets ;
- mobilisation des partenaires et identification des financements.

Cette phase permet de positionner les axes stratégiques et de préparer leur mise en œuvre opérationnelle.

2027 – 2033
LE DÉPLOIEMENT

Phase de mise en œuvre et d'accélération

Les projets entrent dans une phase opérationnelle :

- développement de coopérations concrètes entre communes et acteurs ;
- déploiement des actions sur le territoire ;
- mutualisation des outils, des ressources et des compétences ;
- montée en puissance des dynamiques territoriales.

Cette phase permet de traduire les orientations stratégiques en résultats visibles et concrets pour le territoire.

2034 – 2040
LA RÉSILIENCE

Phase de consolidation et de pérennisation

Le territoire s'inscrit dans une dynamique durable :

- stabilisation des pratiques de coopération ;
- intégration des réflexes supracommunaux dans les politiques publiques ;
- adaptation continue aux transitions et aux évolutions ;
- renforcement de la capacité du territoire à anticiper et à faire face aux crises.

Cette phase vise à ancrer durablement le Projet de territoire dans les pratiques et à renforcer la résilience collective.



Une plateforme d'intelligence collective au service du territoire

Au fil de la démarche Maillages, le territoire s'est doté d'une plateforme d'intelligence collective «My Maillages» conçue comme un outil central de pilotage, de coordination et de mémoire du Projet de territoire.

Cet outil permet :

- de centraliser les informations relatives au Projet de territoire ;
- de partager les travaux des chambres thématiques ;
- de documenter les actions en cours ;
- de rendre visibles les contributions des différents acteurs.

Cette plateforme contribue à faire vivre le projet au quotidien, en favorisant une dynamique d'apprentissage collectif, d'innovation et d'adaptation continue.

Elle constitue un espace ouvert, évolutif et collaboratif, au service des communes, des acteurs du territoire et des dynamiques engagées.



Une plateforme collaborative au service des acteurs du territoire

Dans le cadre de la dynamique Maillages, le territoire Hesbaye-Meuse-Condroz développe également « Soliconnect », une plateforme numérique collaborative destinée aux acteurs des secteurs psycho-médico-sociaux.

Pensé comme un outil de mise en réseau, de coordination et de visibilité des ressources territoriales, Soliconnect vise à renforcer les coopérations entre acteurs et à faciliter l'orientation des publics à l'échelle supracommunale.

La plateforme répond directement à plusieurs constats mis en évidence dans le diagnostic territorial Maillages : la complexité croissante des parcours de vie, les difficultés d'accès à l'information et aux services, la multiplicité des intervenants autour des publics vulnérables, ainsi que la nécessité de renforcer les coopérations territoriales et la transversalité entre secteurs.

Soliconnect propose un annuaire dynamique et cartographié des ressources du territoire, permettant une recherche par thématique, commune ou type de service. La plateforme permet également de diffuser des actualités et événements, de partager des informations utiles entre professionnels et de rendre plus visibles les actions menées sur le territoire.

Au-delà de cette fonction de référencement, Soliconnect intègre également des espaces collaboratifs permettant aux acteurs et institutions de développer des actions communes, de coordonner des projets, de partager des documents, de suivre des tâches et indicateurs, ou encore de renforcer le travail en réseau autour d'initiatives territoriales.



Complémentaire à la Plateforme d'Intelligence Collective (PIC) développée dans le cadre de Maillages — outil interne de pilotage, de suivi et de monitoring du Projet de territoire — Soliconnect s'adresse quant à lui directement aux acteurs psycho-médico-sociaux du territoire et vise à soutenir les dynamiques de coopération, d'interconnaissance et d'action de terrain.

En facilitant la circulation de l'information, l'interconnaissance entre professionnels et la coordination des interventions, Soliconnect contribue à renforcer les capacités collectives d'action du territoire et s'inscrit pleinement dans l'ambition portée par Maillages : développer un territoire plus coopératif, plus solidaire et plus résilient.

Conçu comme un outil évolutif et transversal, Soliconnect a vocation à soutenir prioritairement les dynamiques Santé et Solidarités, tout en pouvant progressivement contribuer à d'autres actions et coopérations développées dans le cadre du Projet de territoire Maillages.

Ressources et financements : soutenir les dynamiques du territoire

La mise en œuvre opérationnelle du Projet de territoire suppose également de mobiliser des ressources adaptées et de structurer des modes de financement cohérents à l'échelle du territoire.

Dans ce cadre, le Projet de territoire Maillages s'appuie sur une mobilisation coordonnée des ressources existantes, dans une logique de levier et de complémentarité.

Une logique de mutualisation et de cohérence

Maillages n'a pas vocation à se substituer aux politiques communales ni aux initiatives locales, mais vise à :

- renforcer la cohérence des investissements ;
- mutualiser les moyens lorsque cela est pertinent ;
- soutenir des projets qui prennent tout leur sens à l'échelle supracommunale.

Des financements mobilisés au fil des projets

Les actions développées dans le cadre de Maillages s'appuient sur :

- des contributions communales adaptées aux projets ;
- des financements régionaux ;
- des programmes européens ;
- des partenariats institutionnels et sectoriels.

La mobilisation des financements est étroitement liée à la priorisation collective des enjeux et à la capacité du territoire à porter des projets structurants.



Suivre, évaluer et ajuster un projet vivant et évolutif

Au-delà des moyens mobilisés, le pilotage du Projet de territoire repose sur une capacité à suivre, évaluer et ajuster les actions dans le temps.

Des indicateurs de suivi ciblés et lisibles

Le suivi repose sur un nombre limité d'indicateurs, choisis pour :

- leur lisibilité ;
- leur utilité pour l'action ;
- leur capacité à rendre compte des évolutions du territoire.

L'objectif est de disposer de repères partagés, sans alourdir la démarche.

Des bilans réguliers et partagés

Des temps de bilan sont organisés régulièrement avec les acteurs du territoire et les instances de suivi. Ils permettent de :

- valoriser les avancées ;
- identifier les difficultés ;
- ajuster les priorités ;
- nourrir l'apprentissage collectif.

Un principe d'actualisation continue

La Vision territoriale 2040 fixe un cap clair. Toutefois, le Projet de territoire intègre un principe d'actualisation progressive, permettant :

- d'intégrer de nouveaux enjeux ;
- de tenir compte des évolutions du contexte ;
- de faire évoluer les actions sans remettre en cause l'ambition collective.

Une démarche évolutive et collective

Le Projet de territoire Maillages repose sur une conviction forte : la transformation du territoire ne peut être que progressive, collective et adaptable.

Il s'inscrit comme une démarche vivante, capable d'évoluer dans le temps tout en préservant une cohérence d'ensemble et une ambition partagée.

En structurant sa mise en œuvre dans la durée et en s'appuyant sur des outils de pilotage partagés, le territoire affirme sa capacité à agir collectivement, à s'adapter aux évolutions et à concrétiser sa vision à l'horizon 2040.

Faire vivre Maillages dans la durée

Le Projet de territoire Maillages vit à travers les espaces de travail qu'il organise, les outils qu'il mobilise et l'engagement des acteurs qui le portent.

En structurant le pilotage, en s'appuyant sur une plateforme d'intelligence collective et en favorisant l'apprentissage dans le temps, Maillages se dote des moyens nécessaires pour :

- transformer une vision en action ;
- renforcer la capacité d'adaptation du territoire ;
- inscrire le développement territorial dans une dynamique collective, durable et évolutive.



Conclusion

Un cap commun pour agir ensemble

Le Projet de territoire Maillages constitue une étape majeure dans la manière d'appréhender le développement du territoire Hesbaye-Meuse-Condroz. Il traduit le passage d'initiatives multiples, portées localement, à une capacité collective à agir à l'échelle supracommunale, de manière coordonnée, cohérente et structurée.

Issu d'un diagnostic partagé et d'un processus de coconstruction impliquant l'ensemble des acteurs du territoire, ce projet repose sur une vision claire à l'horizon 2040 : celle d'un territoire plus résilient, plus solidaire, plus durable, attentif au bien-vivre et capable de coopérer pour relever les défis des transitions en cours.

Cette vision se traduit en axes stratégiques complémentaires et en un plan d'actions concret, qui permettent de relier les enjeux identifiés aux leviers d'action mobilisables. Elle offre un cadre structurant, lisible et évolutif, capable d'orienter les politiques publiques, de renforcer la cohérence des initiatives et de soutenir l'émergence de projets collectifs à l'échelle du territoire.

Le Projet de territoire s'inscrit dans une dynamique progressive, appelée à évoluer en fonction des réalités du terrain, des opportunités et des engagements des acteurs. Sa réussite repose sur la capacité du territoire à s'en saisir, à le faire vivre et à le traduire dans des actions concrètes, adaptées aux contextes locaux.

La mise en œuvre du projet s'appuie sur un principe central : celui du portage partagé. Les communes, les acteurs économiques, sociaux et associatifs, les institutions et les citoyens sont appelés à contribuer, chacun à leur niveau, à la réalisation des ambitions portées collectivement.

Dans ce cadre, Hesbaye-Meuse-Condroz asbl joue un rôle clé de coordination, d'animation et de mise en cohérence, en facilitant les coopérations et en accompagnant les dynamiques territoriales.

Au-delà des actions identifiées, le Projet de territoire affirme une manière d'agir : fondée sur la coopération, la complémentarité, la mutualisation et l'expérimentation. Il propose

un cadre permettant de mieux articuler les initiatives, de valoriser les ressources locales et de renforcer la capacité du territoire à s'adapter dans un contexte de transformations rapides.

En ce sens, le Projet de territoire et la dynamique Maillages constituent une véritable boussole pour l'action publique et collective. Ils donnent un cap clair, tout en laissant la place à l'initiative, à l'adaptation et à l'innovation. Ils permettent de faire converger les énergies, de structurer durablement les coopérations et de donner au territoire les moyens d'agir de manière plus cohérente, plus efficace et plus solidaire.

Plus qu'un cadre stratégique, Maillages 2040 incarne une ambition collective : celle de construire, dans la durée, un territoire plus robuste, plus inclusif et plus équilibré, capable de faire face aux transformations en cours et d'en faire des opportunités.

Le territoire Hesbaye-Meuse-Condroz affirme ainsi sa capacité à agir collectivement, à s'adapter aux défis à venir et à transformer ses ambitions en réalisations concrètes, au service de ses habitants et de ses dynamiques locales.



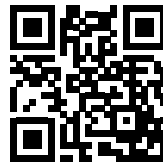
Pour en savoir plus



Restez informé-e :

Notre site web

Retrouvez les actualités, les actions et les événements organisés sur notre territoire.



www.maillages.be



Nos réseaux sociaux

Suivez l'évolution du Projet Maillages, les initiatives locales et les temps forts de la dynamique collective.





Maillages

info@maillages.be

www.maillages.be

  Maillages